

## **La théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli.**

**Eric GILBERT**

**NORMANDIE UNIV, UNICAEN, CRISCO, 14000 CAEN, FRANCE.**

Contrairement à ce que pourrait laisser penser le titre du présent ouvrage, la théorie d'A. Culioli<sup>1</sup> ne se limite en aucun cas à la seule langue anglaise, mais cherche au contraire à construire un modèle représentatif du langage dans son ensemble. La présentation qui va suivre<sup>2</sup> ne constitue donc en ce sens qu'une application particulière de la **Théorie des Opérations Énonciatives**, qui aurait pu tout aussi légitimement être abordée à partir du français ou de toute autre langue. Elle est même, d'une certaine manière, doublement particulière, puisque l'application à l'anglais que nous allons proposer s'effectuera essentiellement sous l'angle de la détermination nominale, alors qu'elle aurait pu tout aussi bien se faire sous celui de la modalité, du temps, de l'aspect, etc. Le propre de cette théorie est en effet de permettre d'articuler entre eux ces différents domaines, et l'analyse approfondie de ce champ d'étude restreint (que nous avons choisi parce qu'il a fait l'objet des plus récents développements) nous amènera inévitablement à envisager les principaux concepts élaborés depuis maintenant près de trente ans

---

<sup>1</sup> Spécialisé à l'origine en philologie germanique, Antoine Culioli s'est rapidement orienté vers des recherches d'ordre théorique et formel portant sur le langage et les langues. Dès la fin des années 60, il entreprend l'élaboration de sa Théorie des Opérations Énonciatives, théorie d'une extrême originalité qui s'inscrit, par l'importance qu'elle accorde aux mécanismes de l'énonciation, dans la lignée des travaux de linguistiques européens comme Bally, Guillaume et Benveniste, mais qui rejoint également, par son exigence d'une construction métalinguistique rigoureuse et formelle, la grammaire générative et transformationnelle.

Fondateur du Département de Recherches Linguistiques de l'Université Paris VII et directeur, jusqu'en 1992, du Laboratoire de Linguistique Formelle /Paris VII/, il anime également, depuis maintenant plus de vingt ans, le « Séminaire de la rue d'Ulm » à l'École Normale Supérieure. Ce séminaire, qui regroupe des chercheurs appartenant à de multiples disciplines - linguistes spécialisés dans des langues diverses, psychologues, logiciens - a joué un rôle historique dans le développement de la linguistique en France.

<sup>2</sup> Nous remercions Janine Bouscaren pour sa relecture et ses suggestions.

par A. Culioli, tout en nous offrant la possibilité de mettre explicitement à l'épreuve leur caractère opératoire.

## **1. La linguistique : objet et méthode.**

### **1.1. Objet**

#### **1.1.1. Définition de la linguistique**

L'une des caractéristiques fondamentales de la **Théorie des Opérations Énonciatives** est une volonté affirmée de définir précisément quels doivent être à la fois l'objectif et la démarche de toute recherche linguistique. En cela cette théorie se démarque nettement de la plupart des autres écoles qui tiennent généralement pour acquis que la linguistique est « la science du langage », sans trop se préoccuper d'apporter quelque justification que ce soit à cette définition lapidaire qui laisse entendre, de manière erronée, que le langage est la chasse gardée du linguiste. Culioli, lui, délimite très clairement son champ d'étude en déclarant que « **la linguistique a pour objet l'activité de langage appréhendée à travers la diversité des langues naturelles** ».

#### **1.1.2. Le langage : activité signifiante de représentation**

Cette définition est d'une importance capitale car elle assigne un véritable programme à la recherche linguistique. Le linguiste doit en effet étudier le fonctionnement du langage en tant qu'**activité signifiante de représentation**, c'est-à-dire en tant qu'**activité de production et de reconnaissance de formes « linguistiques »** (agencement de termes avec un contour mélodique et un environnement contextuel), ou, plus simplement, de textes (oraux ou écrits). Le langage n'est donc pas vu comme un simple vecteur de sens, un simple outil de

communication, mais comme une activité à part entière qui consiste, pour celui qui parle, à produire, à construire, des formes « linguistiques » et, pour celui qui écoute, à reconnaître, à interpréter, ces formes. En d'autres termes, la signification n'est pas considérée comme une donnée toute faite qui serait transmise d'un sujet parlant à un autre via le canal du langage, mais comme le résultat même, l'aboutissement construit, de l'activité de langage, d'où les multiples et inévitables malentendus, déformations, (ré)ajustements, etc., caractéristiques de tout échange discursif.

### **1.1.3. A la recherche des invariants**

Pour étudier cette activité de langage, le linguiste ne dispose que des formes qui en sont le produit. Il ne peut donc appréhender le langage qu'à travers la diversité des textes oraux ou écrits et, plus généralement, « qu'à travers la diversité des langues naturelles ». On notera au passage que cette dernière précision marque explicitement qu'il ne saurait être question de se contenter d'observer une seule et unique langue et de la considérer comme représentative de toutes les autres langues existantes. Le langage est en effet une activité de l'espèce humaine dans son ensemble et la possibilité d'apprendre plusieurs langues, de passer d'une langue à une autre par l'intermédiaire de la traduction, etc., montre que les différentes langues naturelles ont un certain nombre de propriétés communes stables. Ce sont ces propriétés communes stables, ces **opérations invariables**, que l'on retrouve quelles que soient les langues envisagées, et qui peuvent donc être considérées comme constitutives de l'activité de langage, que le linguiste devra s'efforcer de dégager. Dans cette optique, les combinaisons de morphèmes grammaticaux et lexicaux que sont les textes seront traitées comme des **agencements de marqueurs**, c'est-à-dire comme les représentants, les traces « visibles » des **opérations** sous-jacentes à l'activité de langage.

## **1.2. Méthode**

### 1.2.1. Théorie des observables

Etant donné la multiplicité et l'hétérogénéité des phénomènes à envisager, et si l'on désire mettre à jour quelque régularité que ce soit, il n'est pas possible de faire l'économie d'une **construction théorique**, qui permettra précisément d'homogénéiser et d'articuler lesdits phénomènes. Il faut tout d'abord se doter d'une **théorie des observables** pour déterminer quels sont les types de données que l'on va soumettre à l'analyse. On ne va en effet pas prendre les séquences textuelles telles qu'elles se présentent, mais on va au contraire leur faire subir un certain nombre de manipulations afin de construire et de délimiter des **classes de phénomènes**, que l'on appellera **problème**. Ainsi, si l'on s'intéresse au fonctionnement du marqueur *any* en anglais, on pourra, grâce à une série de transformations successives, établir l'ensemble suivant :

<i>He didn't see anyone.</i>	<i>*Anyone didn't see him.</i>
<i>*He saw anyone,</i>	<i>*Anyone saw him.</i>
<i>If he saw anyone, ...</i>	<i>If anyone saw him, ...</i>
<i>He could have seen anyone.</i>	<i>Anyone could have seen him.</i>

Il faudra alors analyser cet ensemble en tant qu'ensemble, c'est-à-dire **rendre compte aussi bien des séquences acceptables que de celles qui sont jugées inacceptables** (marquées \*), et donc, proposer une explication qui montre à la fois pourquoi une séquence acceptable est bien formée et, inversement, pourquoi une séquence inacceptable est mal formée.

### 1.2.2. Système de représentation métalinguistique

Une telle explication exige elle aussi une construction théorique, et plus précisément, la construction d'un **système de représentation métalinguistique**, ou, en d'autres termes, d'un système portant sur la langue et permettant de représenter et d'analyser les phénomènes linguistiques. C'est là une entreprise

complexe car ce système correspond en fait à une représentation au troisième degré. On se trouve en effet face à **trois niveaux différents** :

- Le NIVEAU 1 (LANGAGE) est celui des **représentations mentales**, de la cognition (ou connaissance) au sens large (notions, fantasmes, expériences, image que l'on se fait du monde, rapport à ce qui nous entoure, etc.). A ce niveau, qui est antérieur à la catégorisation en mots, s'effectuent des opérations de mise en relation entre propriétés, de composition, d'enchaînement, etc. Ce premier niveau ne nous est pas directement accessible.

- Le NIVEAU 2 (LANGUES) est celui du texte, des **représentations « linguistiques »**, ou, si l'on préfère, des **agencements de marqueurs**, qui sont l'une des **traces** perceptibles des représentations et des opérations du niveau 1. Mais il est important de noter qu'il n'y a pas de relation terme à terme entre les opérations du niveau 1 et les marqueurs du niveau 2. On peut avoir un marqueur  $\Leftrightarrow$  plusieurs valeurs (par exemple, *may*  $\Leftrightarrow$  contingence et permission) ou plusieurs marqueurs  $\Leftrightarrow$  une valeur (*may, perhaps, maybe, it is possible that...*  $\Leftrightarrow$  contingence), d'où les phénomènes de synonymie, d'homonymie, d'ambiguïté, de paraphrase, etc. Autrement dit, on n'a pas affaire à un simple codage qui nous donnerait un marqueur  $\Leftrightarrow$  une valeur.

- Le NIVEAU 3 (METALANGUE) est celui de la **construction du système de représentation métalinguistique** (terminologie, notations, catégories, opérations, etc.), construction qui se fera au moyen d'un va-et-vient constant entre observation et théorisation. Les termes de cette **métalangue** devront tous être explicitement définis, qu'il s'agisse de termes empruntés à la langue usuelle, de terminologies héritées de la tradition grammaticale, de systèmes de symboles, etc. La métalangue sera en outre **aussi réduite que possible** et ne sera enrichie que si les problèmes rencontrés y obligent vraiment, et non pas au gré des circonstances. Il faudra également, d'une part, qu'elle supporte la **généralisation**, c'est-à-dire que son application ne se limite ni à une seule langue ni à un seul problème, et, d'autre part, qu'elle soit **robuste**, afin d'être transmissible d'observateur à

observateur avec un minimum de pertes et, si nécessaire, de pouvoir être localement modifiée sans que l'ensemble du système soit automatiquement remis en question. Elle devra enfin permettre de **représenter** les phénomènes linguistiques, mais aussi d'en **rendre compte** et, en particulier, d'effectuer des **calculs** dépassant la simple intuition sémantique. Ainsi, par exemple, si un agencement de marqueurs, une forme « linguistique », offre plusieurs interprétations possibles, on essaiera d'en rendre compte par un calcul qui se basera uniquement sur les formes abstraites constituant la métalangue, calcul qui sera par là-même dégagé de toute éventuelle intervention subjective de l'observateur.

On aura compris que l'idée est de simuler, au moyen de la relation que l'on établira entre le niveau 3 et le niveau 2, celle qui existe entre le niveau 2 et le niveau 1.

## 2. La notion

Les représentations mentales du niveau 1 reçoivent l'appellation métalinguistique de notions. On distingue trois types de notions

- les **notions lexicales**,
- les **notions grammaticales** (aspectualité, modalité, détermination, etc.),
- les **notions complexes** (relations entre notions).

### 2.1. Les notions lexicales

Une notion est « **un système complexe de représentation structurant des propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif** », ou, plus simplement, mais de manière moins précise, un faisceau de propriétés physico-culturelles. Pour fixer les idées, nous prendrons un exemple parmi les notions lexicales. Ainsi, si l'on considère la notion /pig/, on aura, en vrac, et entre autres, les propriétés physiques

« mammifère », « omnivore », « quadrupède », « ongulé », « de couleur rose », « possédant un groin », etc., et les propriétés culturelles « domestiqué », « comestible », « malpropre », « lubrique », « vorace », « têtu », « gras », « égoïste », etc., la distinction entre les deux types de propriétés n'étant naturellement pas nettement tranchée.

Outre le fait évident que le concept de notion permet d'apporter une solution théorique au problème de la métaphore (par exemple *That man is a pig*), plusieurs remarques s'imposent à propos de cet exemple. Tout d'abord, la notion ne constitue en aucun cas une représentation immuable et invariable. Malgré une certaine stabilité indispensable à la communication, elle variera d'individu à individu, mais aussi chez chaque individu en fonction de son degré d'évolution. Il est ainsi probable que chez l'enfant la notion /*pig*/ se ramène aux seules propriétés « quadrupède », « de couleur rose », « sale », « gras » et, éventuellement, « comestible ». Elle variera également de culture à culture. La propriété « comestible » n'existera sans doute pas dans un pays musulman, de même que la propriété « égoïste » semble être plus propre à la culture anglaise qu'à la culture française. Autrement dit, une notion n'est pas donnée une fois pour toutes, mais résulte d'une construction qui s'effectue progressivement au cours de notre développement en isolant un certain nombre de propriétés, elles-mêmes filtrées par notre environnement culturel.

Comme l'indique la notation /*pig*/, la notion est **antérieure à la catégorisation en mots**. Celle qui nous intéresse pourra tout aussi bien donner naissance au nom *pig* qu'au verbe *pig*, qui, l'un comme l'autre, constituent des sortes de condensés de cette notion, qu'ils n'enferment que partiellement. Une notion est en effet définie en **intension**, c'est-à-dire **qualitativement**. Elle représente donc seulement un **prédicable**, c'est-à-dire une qualité pouvant être attribuée à un objet. Cela suppose que la notion n'est pas quantifiable, et, par conséquent, qu'elle se présente comme quelque chose de compact et d'indivisible, ayant une **valeur purement qualitative**.

## 2.2. Les notions grammaticales

Les notions grammaticales telles qu'aspectualité, modalité, etc., apparaissent à deux niveaux.

- Elles peuvent faire partie intégrante des propriétés constitutives des notions lexicales. Ainsi, des notions comme */belong/* ou */contain/* auront la propriété aspectuelle « statif ». De la même façon, mais du point de vue de la détermination, la notion */pig/* a la propriété « discret » ( $\cong$  dénombrable), tandis que la notion */milk/* a la propriété « dense » ( $\cong$  indénombrable).
- Les notions grammaticales se concrétisent également à travers des opérations portant sur les notions lexicales, opérations dont les marqueurs linguistiques sont bien connus (système des articles,  $\emptyset$ , *a*, *the*, et du nombre pour la détermination, marqueurs *have* + *-en* et *be* + *-ing* pour l'aspect, etc.). Ces différentes notions grammaticales ne sont jamais nettement délimitées, mais sont au contraire reliées entre elles, enchevêtrées. Cela transparait, par exemple, avec les verbes performatifs du type de *order*, *refuse*, etc., qui appartiennent au domaine de la modalité, mais qui ont également des propriétés aspectuelles telles qu'ils acceptent difficilement le marqueur *be* + *-ing* à la première personne du singulier du présent. Les notions grammaticales sont donc en fait organisées en une sorte de réseau.

### 2.3. Les notions complexes

Les notions complexes, qui reçoivent aussi la dénomination plus technique de **lexis**, résultent de l'instanciation d'un schéma à 3 places, dit « **schéma de lexis** », par des termes eux-mêmes construits à partir de notions, c'est-à-dire, par exemple, *<dog-eat-fish>* ou *<baby-break-vase>*. La relation ainsi constituée représente ce qu'on a pu appeler un « **contenu propositionnel** », un « **contenu de pensée** », c'est-à-dire quelque chose qui n'est pas encore un véritable énoncé, mais qui pourra en devenir un, lorsqu'il aura subi un certain nombre d'opérations mettant en jeu les notions grammaticales. Ces opérations porteront sur chacun des termes constitutifs de la relation (par exemple, détermination), mais aussi sur la relation dans son ensemble (assertion, interrogation, etc.).



### 3. Le repérage

#### 3.1. L'opération de repérage

Toutes les opérations participant à la constitution d'un énoncé s'articuleront, d'une manière ou d'une autre, autour d'une opération centrale : l'opération de repérage. La théorie d'A. Culioli pose en effet comme principe fondamental qu'**il n'existe pas de terme isolé**, tout terme (qu'il s'agisse d'une notion ou d'une relation entre notions) ne pouvant acquérir une valeur référentielle déterminée (c'est-à-dire. une signification spécifique) que s'il est plongé dans un **système de repérage**. Autrement dit, tout terme entrera par définition dans une **relation de repérage**, telle qu'il sera **repéré**, **localisé** par rapport à un autre terme, qui lui servira donc de **repère**, ce qui se notera  $X \subseteq Y$  et se lira « X est repéré par rapport à Y », X étant bien entendu le « repéré » et Y le « repère ». A son tour, le terme repère, s'il n'est pas repère origine, sera lui-même localisé par rapport à un autre repère, et ainsi de suite jusqu'au repère origine.

Cette opération de repérage, qui n'est pas toujours explicitement marquée dans l'énoncé résultant, peut prendre trois valeurs principales : **identification**, **différenciation** et **rupture**.

- L'identification est typiquement, mais pas systématiquement, marquée en surface par la copule *be* : *This car is my neighbour's*, où *is* est la trace explicite d'une opération de repérage, et plus précisément d'identification, entre *this car* (**repéré**) et *my neighbour's (car)* (**repère**).
- La différenciation pourra, elle, se matérialiser sous la forme de *have*, « image miroir » de *be*, et elle s'interprétera alors en termes de **localisation**, comme dans *My neighbour has a car*, où *has* marque que *my neighbour* sert de repère, et donc de localisateur, au repéré *a car*. Il va sans dire que l'on retrouve cette même valeur de localisation dans les constructions au génitif du type de *my neighbour's car*, où elle est alors bien évidemment marquée par le 's dudit génitif.

- Quant à la valeur de rupture, elle n'a pas de marqueur emblématique du type de *be* ou de *have*, mais elle apparaît cependant, comme les deux autres valeurs d'ailleurs, à différents points de l'énoncé dans des domaines aussi divers que **détermination, temps, aspect, modalité**, etc.

### 3.2. Le repérage situationnel

L'opération de repérage intervient non seulement entre les termes constitutifs de la lexis, qui accède alors au statut de **relation prédicative**, mais aussi entre l'ensemble de la relation ainsi constituée et un **système complexe de repérage** que l'on peut décomposer en trois repères principaux

- un **index d'événement** ( $Sit_2$ ), qui nous donne les coordonnées spatio-temporelles ( $S_2$  et  $T_2$ ) de l'**événement** auquel fait référence l'énoncé,
- un **moment de locution** ( $Sit_1$ ), qui fournit les coordonnées ( $S_1$ ,  $T_1$ ) de l'**acte de locution**, et qui sert de repère à l'index d'événement (c'est-à-dire.  $Sit_2 \subseteq Sit_1$ ),
- et enfin, une **situation d'énonciation** ( $Sit_0$ ), qui est munie des **coordonnées énonciatives originelles** ( $S_0$ ,  $T_0$ ), et qui fonctionne comme une sorte de **repère origine absolu** par rapport auquel sont localisés à la fois  $Sit_1$  et  $Sit_2$  (c'est-à-dire  $Sit_2 \subseteq Sit_1 \subseteq Sit_0$ ).

C'est par l'intermédiaire de cet enchaînement successif de repérages que la lexis va pouvoir acquérir une valeur référentielle et accéder au statut d'énoncé. Ainsi, à titre d'illustration, un calcul sur les S va par exemple permettre la construction du système de la personne : **identification** de  $S_2$ , **sujet de l'énoncé**, et du **locuteur**  $S_1 \Rightarrow I$ , **différenciation** entre  $S_2$  et  $S_1 \Rightarrow you$ , **rupture** entre  $S_2$  et  $S_1 \Rightarrow he/she/it$ , ces derniers pronoms ayant à l'évidence un référent extérieur à l'échange discursif, et en ce sens en rupture par rapport à  $S_1$ . Et c'est bien entendu grâce à un calcul sur les T que l'on pourra déterminer les références temporelles de l'énoncé, comme nous aurons d'ailleurs l'occasion de le voir ultérieurement.

On aura certainement remarqué que la théorie, et c'est là une de ses originalités, opère une nette distinction entre **situation d'énonciation** ( $S_e$ ) et **situation de locution** ( $Sit_1$ ). A. Culioli refuse en effet de confondre les coordonnées du premier type de repère,  $S_e$ , **sujet énonciateur**, et  $T_e$ , **moment d'énonciation**, qui sont directement liées à la **prise en charge de l'énoncé**, avec celles du second type de repère,  $S_1$ , **locuteur**, et  $T_1$ , **moment de locution**, qui elles ne concernent que l'**émission** au sens strict du message sonore ou écrit. Certes, dans de nombreux cas, ces deux situations seront **identifiées**, et la distinction entre  $S_e / T_e$  et  $S_1 / T_1$  n'aura alors pas lieu d'être. C'est, par exemple, ce qui se passe en général avec l'**assertion** (positive, *I've got things to do*, ou négative, *I don't feel much like reading*), avec laquelle le locuteur  $S_1$  **prend en charge l'énoncé, se porte garant de sa validité**, et se construit du même coup comme énonciateur. Mais il est par contre d'autres cas où cette distinction s'avère indispensable. L'**interrogation** (*Are you excited about being fifteen?* ; *All oranges are real, aren't they, Mum?*) en est peut-être une des illustrations les plus simples : elle suppose en effet une **différenciation** entre locuteur et énonciateur, puisque c'est à l'évidence à l'**interlocuteur**, devenu **co-énonciateur**, qu'il revient de valider, de prendre en charge l'énoncé. En règle générale, et pour être bref, l'opposition entre  $S_e$  et  $Sit_1$  se révélera utile dans tous les cas où le locuteur, d'une manière ou d'une autre, **dit sans pour autant se porter garant de ce qu'il dit**, qu'il s'agisse, par exemple, d'**assertions fictives** (*If I wore your trousers to school tomorrow and you wore my skirt we'd soon see who had the worse time.*) ou d'**énoncés modaux** (*She may be asleep.*), avec lesquels le locuteur  $S_1$  se définit comme en **rupture**, comme décroché par rapport à  $S_e$ , coordonnée qui ne renvoie plus dès lors qu'à une sorte d'**énonciateur fictif**.

#### 4. Occurrences de la notion et domaine notionnel

##### 4.1. La classe d'occurrences

Nous avons vu qu'une notion lexicale était une représentation mentale ayant une valeur purement qualitative, et qu'elle n'était donc pas quantifiable, ou,

plus simplement, qu'elle ne pouvait pas être fragmentée. Pour la rendre quantifiable, fragmentable, on va pouvoir lui associer une **classe d'occurrences**. Une notion, en tant que représentation mentale, ne nous est en effet pas directement accessible et ne peut être appréhendée qu'à travers des mots, et, plus précisément, qu'à travers ses occurrences, qui constituent en quelque sorte des « **exemplaires** » de la notion. Les occurrences d'une notion sont en un premier temps d'ordre **phénoménal**. Pour reprendre l'exemple proposé plus haut, un enfant verra un animal qu'il entendra des adultes dénommer *pig*. Par la suite, il en verra un autre qu'il appellera également *pig* et pourra cette fois-ci éventuellement se tromper en appliquant cette dénomination à une vache. Il sera alors corrigé et apprendra ainsi à différencier un porc d'une vache. Petit à petit, il isolera un certain nombre de propriétés et la notion/*pig*/ s'organisera chez cet enfant jusqu'au stade où il sera capable de dire des choses comme *that's not what I call a pig, that's not a real pig* ou encore *take an animal which has such and such properties, can I still call it a pig?*, c'est-à-dire de se faire une idée de ce qu'est un porc. Autrement dit, par un processus d'abstraction, il y a passage des occurrences phénoménales aux **occurrences abstraites** (c'est-à-dire non pas « réelles », mais imaginables), et par là-même **construction d'une classe d'occurrences** qui est associée à la notion. Cette classe étant composée d'éléments discrets, séparés (les occurrences), elle permet, comme nous l'avons dit plus haut, de rendre la notion **quantifiable**.

## 4.2. Le domaine notionnel

### 4.2.1. Intérieur et extérieur

La classe d'occurrences ainsi construite a plusieurs propriétés. Elle comporte tout d'abord une occurrence qui a un statut privilégié et qui sert de **centre organisateur**. Ce centre organisateur est une occurrence qui possède toutes les propriétés de la notion, qui représente donc, si l'on veut, une **occurrence type** et qui va de ce fait pouvoir fonctionner comme point de référence pour toutes les autres occurrences. Ce phénomène transparaît par

exemple dans un énoncé comme *That animal is not what I call a pig. This is a real pig*, où (*what I call*) *a pig* et *a (real) pig* renvoient précisément au centre organisateur de la notion /pig /. Cet énoncé met en outre en évidence que c'est une nouvelle fois par l'intermédiaire de l'**opération de repérage**, et plus précisément de deux de ses valeurs fondamentales, **identification** et **différenciation**, que va se structurer la classe d'occurrences. Toute occurrence est en effet ramenée au point de référence qu'est le centre organisateur (c'est-à-dire **repérée** par rapport à cette occurrence type), et est construite soit comme ayant les propriétés essentielles de ce dernier, et donc comme lui étant **identifiable** (*this is a real pig*), soit comme n'ayant aucune de ses caractéristiques, et donc comme étant **différente** du centre organisateur (*this is not what I call a pig, this is not a pig at all*). Identification et différenciation permettent ainsi de structurer la classe d'occurrences en un **domaine notionnel** divisé en deux zones principales, l'**intérieur**, qui est composé des occurrences qualitativement identifiables au centre organisateur, et l'**extérieur**, qui est composé des occurrences qualitativement différentes du centre organisateur. L'intérieur étant noté I et l'extérieur E, l'ensemble sera symbolisé par IE, qui se lit E renforcé.

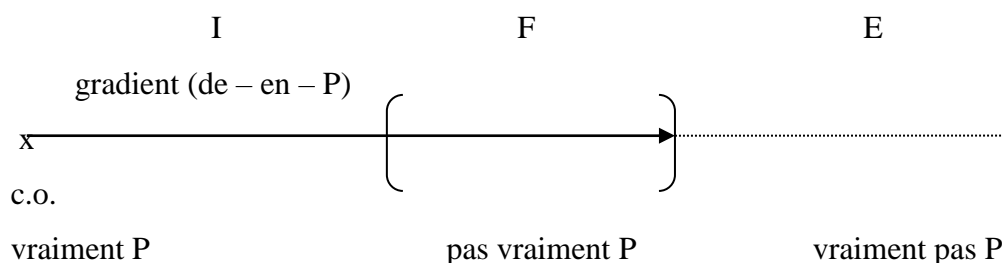
#### 4.2.2. Gradient et frontière

Pour l'instant, en opposant les occurrences ayant toutes les propriétés du centre organisateur à celles qui ne les ont pas du tout, nous n'avons envisagé que les cas en tout ou rien. Mais il est clair que l'on peut également avoir affaire à des occurrences possédant plus ou moins, en partie, à un certain degré, lesdites propriétés. Pour en rendre compte, nous considérerons que, d'un point de vue qualitatif, le domaine notionnel peut être muni d'un **gradient**, qui, au fur et à mesure qu'il s'éloigne du centre organisateur, nous donnera des occurrences ayant de moins en moins les propriétés caractéristiques de celui-ci. Cela nous permettra de définir une troisième zone, la **frontière** (notée F), qui comprendra les occurrences ayant à la fois certaines des propriétés du centre organisateur et des propriétés autres, c'est-à-dire à la fois des propriétés de l'intérieur I et de l'extérieur E. Ainsi, pour reprendre le même exemple, *boar* (dans le sens de *wild*

*boar*), *tusker* ou *wart-hog*, appartiendront à la frontière de la notion/*pig*/dans la mesure où, tout en possédant la plupart de ses propriétés, ils ont au moins la propriété « sauvage » dont est par contre démunie le centre organisateur de cette notion.

#### 4.2.3. Représentation du domaine notionnel

Si l'on symbolise par  $P$  les propriétés caractéristiques du centre organisateur, un domaine notionnel pourra recevoir la représentation suivante, directement inspirée de la **topologie** :



L'ensemble extérieur plus frontière représente le **complémentaire** de l'intérieur, complémentaire qui n'est pas quelconque, qui ne renvoie pas simplement à tout ce qui n'est pas  $P$ , en ce sens que, tout comme l'intérieur, il se définit directement, comme nous l'avons vu, par rapport au centre organisateur.

On remarquera que l'intérieur du domaine est un **ouvert** (symbolisé par  $\left[ \right)$ ). En effet, tant que l'on est à l'intérieur, on fait abstraction des différences, toute occurrence pouvant être ramenée à toute autre occurrence, puisqu'elles sont par définition toutes identifiables au centre organisateur. Cela implique qu'il n'y a pas de dernière occurrence, de dernier point, ce qui correspond bien au propre d'un ouvert. Le complémentaire, par contre, est un fermé ( $\left[ - \right)$ ), car, lorsqu'on le construit en renvoyant à ce qui est faiblement (F) ou fortement (E) autre que  $P$ , on introduit une coupure et donc un premier point, une première occurrence n'appartenant pas à I, ce qui correspond bien là-aussi au propre d'un fermé.

#### 4.3. Double statut du centre organisateur

Le centre organisateur de la notion peut aussi, sous certaines conditions, fonctionner comme **centre attracteur** et nous donner dans ce cas ce que nous appellerons le **haut degré**. En tant qu'occurrence typique, le centre organisateur a en effet un double statut : il équivaut non seulement à une **occurrence quelconque**, et, donc, **représentative** (il est identifiable à toute autre occurrence appartenant à l'intérieur du domaine notionnel), mais il correspond aussi à une **occurrence « par excellence »** (il possède la totalité des propriétés caractéristiques de la notion), et peut, en ce sens, renvoyer à une **représentation abstraite et absolue**.

Le double statut du centre organisateur peut être mis en évidence au moyen d'un rapide examen du marqueur *quite*. *Quite* indique que l'on entre dans l'intérieur du domaine notionnel considéré et suppose par là-même un renvoi au centre organisateur. Cette opération apparaît nettement dans la traduction que l'on peut proposer pour un énoncé comme :

(1) *It's quite good.*

(1') C'est pas mal.

Cette traduction montre, d'une part, que l'on renvoie bien au centre organisateur (on a éliminé toutes les propriétés altérées par rapport à *good* : « pas mal »), et, d'autre part, que ce renvoi nous donne bien un *good* quelconque (cf. la valeur de « pas mal » en français). C'est pour cette raison que, ainsi que le fait remarquer Bolinger (1972 : 102)<sup>3</sup>, un énoncé comme :

(2) *He is quite a genius.*

est ressenti comme un compliment moins fort que :

(3) *He is a genius.*

---

<sup>3</sup> Bolinger, D. (1972) *Degree Words*, La Haye, Paris: Mouton.

En (3), on ne fait que caractériser *he* comme appartenant à la classe des génies, sans rien dire de plus, alors qu'en (2), en renvoyant au centre organisateur, on souligne explicitement qu'il s'agit d'un génie typique, et, du même coup, d'un génie quelconque, d'un génie moyen, parmi tous les autres génies possibles et imaginables.

Mais, dans certains cas, le centre organisateur peut fonctionner comme centre attracteur et *quite* indiquera alors le **haut degré**. C'est ce qui se produit dans un énoncé comme :

(4) *That building is quite a building.*

que Bolinger (ibid.) paraphrase comme suit :

(4') *That building is a remarkable building.*

Avec cet énoncé, puisque l'on part de *that building*, on se situe d'emblée à l'intérieur de la notion */building/* et l'identification au centre organisateur de cette notion, en tant qu'occurrence quelconque, est donc donnée par avance. Le centre organisateur ne peut de ce fait fonctionner que comme centre attracteur, c'est-à-dire comme occurrence « par excellence », et *quite*, en y renvoyant, entraîne automatiquement la valeur de haut degré que traduit l'adjectif *remarkable* dans la citation de Bolinger.

#### 4.4. Deux exemples d'application

Toutes ces considérations peuvent sembler complexes, mais, sans parler du fait que les phénomènes linguistiques sont loin d'être simples, on s'apercevra rapidement qu'elles apportent des solutions théoriques à bon nombre de problèmes. Nous venons ainsi de voir que le concept de centre organisateur permettait de proposer une analyse unitaire de *quite*. De la même façon, la distinction entre frontière et extérieur rend compte des deux valeurs de la négation en anglais :



- négation "forte" ⇒ extérieur

(5) *He does **not** speak. He is a mute.*

- négation "faible" ⇒ frontière

(6) *He does **not** speak. He shouts.*

Elle offre également la possibilité d'expliquer, par exemple, la différence qui existe entre *almost* et *nearly*. On peut en effet considérer qu'*almost* marque la construction de la frontière du domaine notionnel, tandis que *nearly*, tout en faisant tendre vers l'intérieur, nous cantonne dans l'extérieur, la frontière se ramenant alors à l'ensemble vide :

(7) *She **nearly** screamed. : she was on the point of actually screaming but she suppressed this tendency ⇒ orientation vers l'intérieur, mais extérieur.*

(8) *She **almost** screamed. : she uttered sounds which had most of the properties necessary for something to be called a scream ⇒ frontière.*

(9) *He was **nearly** killed. : the bullet missed ⇒ orientation vers l'intérieur, mais extérieur.*

(10) *He was **almost** killed : he was seriously wounded ⇒ frontière.<sup>4</sup>*

On comprend dès lors pourquoi *nearly* ne peut pas apparaître devant des termes négatifs du type de *no*, *never*, *nothing*, *none*, etc. Tous ces termes, en indiquant l'absence d'occurrences, marquent en effet une orientation vers l'extérieur du domaine qui entre en contradiction avec le mouvement vers l'intérieur qu'indique *nearly*, d'où leur incompatibilité.

Nous allons maintenant nous intéresser aux opérations qui font suite à la construction du domaine notionnel, ce qui nous fournira d'autres occasions de

---

<sup>4</sup> Les exemples et les gloses sont empruntés à : Bäcklund, U. (1985), "Almost and nearly; Dynamic and Static Meaning", *Cahiers de Lexicologie*, XLVII (2), pp 65-120.

démontrer la pertinence des concepts développés par A. Culioli. Nous avons vu que les notions étaient antérieures à la catégorisation en mots, et nous nous concentrerons essentiellement, comme nous l'avons d'ailleurs indiqué dans l'introduction, sur certaines des opérations affectant celles d'entre elles qui vont se catégoriser en **noms**. Cette présentation se fera en grande partie sous la forme d'une réelle analyse, et non sous celle d'un simple exposé. Plutôt que de dresser un catalogue plus ou moins exhaustif, et inévitablement allusif, des différents concepts utilisés dans cette théorie, il nous a en effet semblé préférable, rappelons-le, de proposer une illustration du fonctionnement de ceux-ci en nous cantonnant à un domaine volontairement restreint. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les notions grammaticales sont en effet enchevêtrées en un véritable réseau, et l'étude de la seule détermination nominale nous conduira nécessairement à aborder des domaines aussi divers que temps, aspect, modalité, etc., pour n'en citer que quelques-uns.

## 5. Les différentes catégories nominales

Les propriétés primitives des notions conditionnent le fonctionnement des noms auxquels elles donnent naissance, et on peut de ce fait distinguer trois catégories de substantifs :

- la catégorie du /discret/ : on peut « **individuer** » les occurrences (elles représentent des unités discrètes), et les dénombrer. Dans cette catégorie, on trouve des substantifs comme *pig* (*a pig, two pigs, three pigs, etc.*), *pen, car, house, book, girl, ...*
- la catégorie du /compact/ : on a affaire à de l'**insécable** au sens strict qui n'autorise aucune forme de découpage, qu'il s'agisse d'**individuation** (on ne peut pas distinguer d'occurrences en tant qu'unités discrètes) ou de **prélèvement** (on ne peut pas renvoyer à une « portion de » au moyen d'un **dénombrer** du type de *a piece of*). A cette catégorie, qui, on l'aura compris, se caractérise comme **indénombrable**, appartiennent des noms tels que *bigamy* (*\*a bigamy, \*two bigamies, \*a piece of bigamy*), *bitterness, chemistry, chauvinism, inflation, etc.*

- la catégorie du /dense/ : il s'agit d'une catégorie composite, qui possède certaines des propriétés du /compact/. Avec le /dense/, dans lequel se rangent des substantifs du genre de *milk, bread, grass, dust, luggage, advice*, etc., on a en effet affaire à du non-individuable et, conséquemment, à de l'**indénombrable** (*\*a milk, \*two milks*, etc.), d'où la parenté avec le /compact/. Toutefois, à la différence du /compact/, les substantifs en question réfèrent à des notions qui ont la propriété d'être **sécables**, et qui permettent de ce fait d'effectuer un prélèvement à l'aide d'un dénombreur : *a pint of milk, a loaf of bread, a blade of grass, a speck of dust, a piece of luggage, a piece/ word of advice*, etc.

On voit donc, pour résumer, et pour conclure, que le /discret/ permet d'associer une classe d'occurrences à la notion envisagée, alors que le /compact/ et le /dense/ n'offrent pas, *a priori*, une telle possibilité.

Ces trois catégories ne sont bien évidemment pas totalement étanches, et l'énonciateur pourra par **construction** passer de l'une à l'autre et, par exemple, faire fonctionner du /dense/ comme si c'était du /discret/ (*a (glass of) beer, two beers*, etc.). Mais il n'en reste pas moins que chacune d'entre elles entretient des rapports privilégiés avec certaines opérations de détermination et il est par là-même difficile de faire l'économie de cette opposition à trois termes si l'on veut pouvoir rendre compte des phénomènes dans leur intégralité. Signalons d'ailleurs à ce propos, et sans entrer dans le détail, que ce type de catégorisation peut également être étendu au domaine verbal, un procès comme *break*, par exemple, pouvant être considéré comme /discret/ alors qu'un procès comme *contain* sera, lui, vu comme /compact/.

## 6. Le renvoi à la notion

### 6.1. Définition

Le renvoi à la notion est une **opération purement qualitative** (notée Qlt) dont la marque linguistique est l'**article** Ø :

(11) Ø *Cleanliness is next to Ø godliness.*

(12) Ø *Milk is good for your health.*

Dans ces deux énoncés, on renvoie simplement à « ce qui est *cleanliness* », à « ce qui est *godliness* » et à « ce qui est *milk* », c'est-à-dire aux qualités et, plus précisément, aux notions /*cleanliness*/, /*godliness*/ et /*milk*/ appréhendées globalement. Un domaine notionnel étant toujours, comme nous l'avons vu, structuré en deux valeurs complémentaires (I, d'un côté, F et E, de l'autre), ce renvoi se fait toujours implicitement par opposition à « ce qui est autre ». Ce phénomène transparaît nettement dans :

(13) *Rodney could not take his eyes off the bottle of milk that Sir Stephen clutched, held upright. [...] "What is the milk?" Rodney said to her [= Sir Stephen's daughter]. "The milk is Ø milk, "she said.*

où le renvoi à la notion /*milk*/ implique à l'évidence quelque chose comme *and nothing else*, et donc une forme d'opposition à d'autres valeurs possibles.

## 6.2. Ø+ /discret/

Ainsi que le montrent les quelques énoncés proposés, l'article Ø se rencontre essentiellement avec les catégories du /dense/ (par exemple *milk*) et du /compact/ (par exemple *cleanliness*), ce qui se comprend aisément, ces deux catégories étant très difficilement compatibles avec l'individuation, mais s'accordant par contre parfaitement avec le type de renvoi global à la notion que suppose l'article Ø. Mais cela ne veut nullement dire qu'il lui est impossible de se combiner avec la catégorie du /discret/, ainsi qu'en témoigne :

(14) *We kissed often, our mouths filling up with Ø tongue and Ø teeth and Ø spit and Ø blood when I bit her lower lip [...].*

Dans cet énoncé, contrairement à *spit* et *blood*, *tongue* et *teeth* appartiennent à la catégorie du /discret/ et ils sont pourtant précédés de l'article  $\emptyset$ . Rien d'étonnant à cela : de la même manière qu'avec *spit* et *blood*, on renvoie qualitativement à la notion, à « ce qui est *tongue* », à « ce qui est *teeth* », et, là aussi, par opposition à ce qui est autre, ce qui explique que l'on trouve souvent ce type de phénomène au sein d'énumérations. On le rencontre également dans les exemples connus du type de *He goes to  $\emptyset$  school* ou *He was in  $\emptyset$  hospital* ou encore *He spent two years in  $\emptyset$  jail*, qui montrent clairement que l'on a bien affaire à un renvoi purement qualitatif, puisque tous ces exemples impliquent automatiquement l'attribution d'une propriété au sujet de l'énoncé : *He is a schoolboy*, *He was hospitalized (ill)*, *He was a prisoner (imprisoned) for two years*.

### 6.3. Le renvoi à la classe d'occurrences

Il est bien entendu que, en (14), le cas de *tongue*, qui est au singulier ( $\emptyset$ ), et le cas de *teeth*, qui est au pluriel ( $\emptyset$ -s), ne peuvent pas être exactement mis sur le même plan. Dans le premier, le renvoi à la notion est, pourrait-on dire, direct. Dans le second, qui est de loin le plus fréquent et que l'on retrouve par exemple dans :

(15)  $\emptyset$  Nouns are the largest class of words.

il s'effectue par l'intermédiaire d'un renvoi à la classe d'occurrences associée à la notion, ce qui suppose une opération d'individuation, puis de totalisation : on fait référence à l'ensemble des occurrences de /noun/ ( $noun_1 + noun_2 + \dots + noun_n = nouns$ ) et, du même coup, on le comprendra aisément, à la notion /noun/ elle-même.

### 6.4. Valeur qualitative de l'article $\emptyset$

Il est important de noter que, même dans ce dernier cas de figure, où l'on conserve une forme d'individuation en travaillant sur la classe d'occurrences, l'opération que marque l'article  $\emptyset$  est uniquement qualitative, et en aucune manière quantitative. Ceci est particulièrement net en (14), où l'on réfère à l'évidence simplement à « ce qui est *teeth* », et non pas à une certaine quantité de dents, l'idée d'une totalisation ( $tooth_1 + tooth_2 + \dots + tooth_n$ ), même sur un ensemble restreint, devenant d'ailleurs très diluée, voire difficilement envisageable.

Pourtant, certains énoncés, comme par exemple :

(16) *She gave them  $\emptyset$ milk and  $\emptyset$ cookies and shooed them out to play.*

pourraient porter à penser que l'on a quand même quelque part du quantitatif. On se doute en effet que le *she* en question a donné aux enfants une certaine quantité de lait et une certaine quantité de gâteaux. Mais cela n'est nullement marqué par l'article  $\emptyset$ , mais découle seulement du contexte. Pour pouvoir l'expliquer, il nous faut revenir succinctement sur un concept fondamental de la théorie des opérations énonciatives, celui de **situation d'énonciation**.

## 6.5. La situation d'énonciation

Ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, tout énoncé suppose un **repérage** par rapport à une situation d'énonciation (notée  $Sit$ ), situation qui, rappelons-le, est un **repère origine absolu muni de deux coordonnées**,  $\mathcal{S}$  pour le **sujet énonciateur** et  $\mathcal{T}$  pour le **moment d'énonciation**. Ainsi, si l'on part de ce que nous avons appelé une notion complexe, ou une **lexis** (par exemple  $\langle baby-break-vase \rangle$ ), on ne pourra obtenir un **énoncé** que si cette lexis est, d'une manière ou d'une autre, repérée par rapport à une situation d'énonciation, c'est-à-dire, pour être bref, si elle est **prise en charge par un sujet énonciateur donné** (identifié ou non au locuteur) **à un moment d'énonciation donné**.

Ce concept est d'une importance capitale, car il faut bien comprendre que le repérage par rapport à *Sit<sub>0</sub>* est véritablement la **condition sine qua non** pour qu'une relation établie entre plusieurs notions puisse accéder au statut d'énoncé. Il n'est peut-être d'ailleurs pas de meilleure illustration de ce principe, que le refus affirmé de la théorie de confondre **phrase** et **énoncé**. Une suite comme :

(17) *A dog is in the garden.*

sera ainsi considérée comme une phrase grammaticalement bien formée, mais en aucun cas comme un énoncé, car elle est par contre énonciativement mal formée (on sent du reste intuitivement qu'il ne s'agit pas là d'une suite qui pourrait être produite spontanément par un anglophone, pas plus que son équivalent français par un francophone, par exemple « Un chien est dans le jardin. »). Il apparaît en effet qu'en règle générale, la présence d'un nom précédé de l'article *a*, en position sujet, nécessite que le repérage par rapport à la situation d'énonciation soit marqué de manière explicite. Dans le cas présent, cela pourrait par exemple se faire au moyen du marqueur *there*, dont l'une des fonctions est précisément de renvoyer à la situation d'énonciation, et on obtiendrait alors un énoncé bien formé :

(18) *There is a dog in the garden.*

## 6.6. Situation particulière et classe des situations

Les différents énoncés contenant l'article  $\emptyset$  que nous avons cités jusqu'à présent sont naturellement eux aussi repérés par rapport à une situation d'énonciation, mais ce repérage n'est pas le même dans tous les cas.

En (16), le repérage s'effectue par rapport à une **situation particulière** : on a en effet affaire à un événement spécifique validé dans une situation également spécifique, et l'énoncé qui y fait référence est pris en charge par un

**sujet énonciateur donné**, identifié au locuteur, à un **moment d'énonciation donné**.

Des énoncés comme (11), (12) et (15) ne réfèrent, eux, manifestement pas à un événement spécifique, mais ont au contraire ce qui a souvent été appelé une valeur de « **vérité générale** ». De ce fait, ils ne sont pas seulement construits comme étant « vrais », validés, dans une situation donnée, mais dans quelque situation que ce soit, et, conséquemment, ils apparaissent pouvoir être pris en charge par **n'importe quel sujet énonciateur dans n'importe quelle situation d'énonciation**, le locuteur ne représentant plus, d'une certaine manière, qu'un énonciateur quelconque parmi l'ensemble des énonciateurs possibles. En d'autres termes, et pour résumer, de tels énoncés supposent un repérage par rapport à **l'ensemble des situations possibles et imaginables**, c'est-à-dire, plus techniquement, par rapport à la **classe des situations**.

Dans ce second cas, où l'on est en présence d'énoncés dits **génériques**, la valeur purement qualitative de l'article  $\emptyset$  ne fait aucune espèce de doute. C'est en effet seulement lorsque le repérage s'effectue par rapport à une situation particulière que l'on a tendance à analyser cet article, notre connaissance du monde extra-linguistique aidant, comme ayant aussi une valeur quantitative. La nature de la situation repère étant la seule différence notable entre ces deux catégories d'énoncés, on en déduit aisément que ce possible glissement interprétatif est uniquement lié au type de repérage, et non à l'article  $\emptyset$  lui-même, qui conserve fondamentalement sa valeur purement qualitative de renvoi à la notion.

### **6.7. Quelques illustrations de la valeur qualitative de $\emptyset$**

La meilleure preuve de la valeur strictement qualitative de l'article  $\emptyset$  est qu'il est tout à fait possible de rencontrer des énoncés qui, bien que supposant un repérage par rapport à une situation particulière, excluent toute forme d'interprétation quantitative. C'est par exemple ce qui se produit dans :



(19) *They chose Ø chicken / Ø sardines on the sixty-five-cent lunch.*

où il ne serait à l'évidence pas du tout acceptable de substituer à l'article Ø le déterminant *some*, qui, lui, justement, se caractérise par sa valeur essentiellement quantitative :

(20) *They chose \*some chicken / \*some sardines on the sixty-five-cent lunch.*

Inversement, alors qu'un énoncé comme :

(21) *I have brought you some books.*

est totalement acceptable, le même énoncé sans *some* ne pourra l'être que si *books* est porteur d'un accent contrastif, accent qui, comme son nom l'indique, est la trace d'une mise en opposition avec d'autres notions (c'est-à-dire *I have brought you books - not magazines*), et donc d'une opération fondamentalement qualitative. Autrement dit, et c'est là un point décisif, il apparaît très clairement que, dans le cas d'un repérage situationnel spécifique, l'acceptabilité de l'article Ø nécessite des marques contextuelles particulières, qui ont précisément pour fonction de favoriser une interprétation exclusivement qualitative. On notera d'ailleurs, pour conclure, et à titre de confirmation, que si le problème de l'accentuation ne se posait pas dans un énoncé comme (16), c'est uniquement parce que l'on y avait affaire à une énumération (*milk and cookies*), les notions énumérées, du fait même de leur juxtaposition, devenant automatiquement compatibles avec une opposition qualitative implicite.

## **7. L'extraction ou l'apparition du quantitatif**

### **7.1. Définition**

L'**extraction** est une **opération essentiellement quantitative** (notée Qnt)<sup>5</sup>, dont l'article *a* représente la trace linguistique.

L'article *a* se rencontre quasi-systématiquement avec des substantifs appartenant à la catégorie du/discret/(ou recatégorisés comme tels) :

(22) *There was a well by the door with a frayed rope and a rusty bucket.*

Il marque en effet l'extraction d'une occurrence de la classe d'occurrences associée à la notion envisagée, ce qui revient à **poser l'existence** de cette occurrence en l'isolant des autres et en la **repérant par rapport à une situation**, opération qui nécessite, bien évidemment, que la notion en question puisse supporter une forme d'individuation.

## 7.2. Repérage par rapport à une situation particulière

Comme pour l'article  $\emptyset$ , on rencontre deux grands types de repérage : repérage par rapport à une situation particulière et repérage par rapport à la classe des situations. Le premier type est illustré par l'énoncé qui vient d'être cité. Dans ce cas, la nature du repérage implique que l'occurrence considérée est munie de **propriétés situationnelles spécifiques**, et celle-ci de ce fait est automatiquement appréhendée comme représentant une **occurrence particulière** de la notion considérée (il s'agit, par exemple, d'un puits, d'une corde et d'un seau particuliers). La situation d'énonciation étant, nous l'avons vu, munie de deux coordonnées,  $\mathcal{S}$  et  $\mathcal{T}$ , cette occurrence pourra en outre être plus spécialement repérée par rapport à T, comme dans notre exemple où elle est localisée spatio-temporellement, ou par rapport à S. C'est notamment ce qui se produit lorsqu'on a affaire à un souhait ou un désir du sujet énonciateur :

(23) *Could you please lend me a pen?*

---

<sup>5</sup> Pour être plus précis, l'extraction se note en fait Qnt (Qlt), car l'occurrence extraite est non seulement repérée par rapport à la situation d'énonciation, mais aussi, et bien évidemment, par rapport à la notion dont elle représente une occurrence, d'où la présence de la valeur (Qlt) en arrière plan.

### 7.3. Repérage par rapport à la classe des situations

Le repérage par rapport à la classe des situations, qui donne naissance à la valeur dite générique de l'article *a*, peut être exemplifié grâce à :

(24) *A Mexican's got a defective sense of rhythm.*

On constate que l'occurrence extraite de la classe n'est alors plus une occurrence particulière, mais au contraire une **occurrence quelconque** (il ne s'agit pas ici d'un Mexicain particulier, mais d'un Mexicain quel qu'il soit). Elle fonctionne en effet comme une sorte d'**échantillon** et, de ce fait, n'est pas qualitativement distinguable des autres occurrences, qui peuvent toutes lui être substituées : elle est donc **représentative de l'ensemble de la classe d'occurrences**, et, partant, de la notion elle-même.

Dans un tel cas de figure, on pourrait légitimement penser que l'opération marquée par *a* est plutôt qualitative que quantitative. Mais, comme pour l'article  $\emptyset$ , c'est en fait la nature du repérage qui est responsable de l'apparition de cette valeur qualitative, et non l'article *a* lui-même. En effet, *a* marque toujours l'extraction d'une occurrence, opération fondamentalement **quantitative**, mais l'occurrence extraite étant quelconque, et donc qualitativement indistinguable des autres occurrences, elle devient, comme nous l'avons indiqué, apte à représenter l'ensemble de la classe d'occurrences, et du même coup la notion elle-même, d'où la valeur qualitative. Or, le caractère quelconque de l'occurrence extraite provient précisément du fait que cette occurrence n'est pas repérée par rapport à une situation particulière, mais par rapport à la classe des situations, et donc à quelque situation que ce soit, ou, si l'on préfère, à une situation quelconque, ce qui suppose, du même coup, que l'occurrence en question est munie de propriétés situationnelles, non pas spécifiques, mais quelconques et, partant, qu'elle se définit elle-même comme quelconque.

L'importance du type de repérage pour l'interprétation de l'article *a* transparaît également très nettement dans le rapport de dépendance qu'entretient cette dernière avec les **marques aspectuo-temporelles** apparaissant dans l'énoncé. Jusqu'à présent, nous avons en effet opposé le repérage par rapport à une situation particulière au repérage par rapport à la classe des situations sans pour autant apporter de véritable assise linguistique à cette distinction. Cette différence de repérage est pourtant bien évidemment marquée dans l'énoncé, et ce, notamment, au niveau des marques aspectuo-temporelles du procès, qui représentent les traces les plus explicites du type de repérage situationnel. C'est donc à certaines de ces marques que nous allons maintenant nous intéresser, en faisant une courte digression qui nous permettra d'envisager quelques aspects de la **détermination verbale**.

#### **7.4. Interdépendance de la détermination nominale et verbale**

##### **7.4.1. Les marques aspectuo-temporelles**

Comme l'indique leur nom, les **marques aspectuo-temporelles** que peut porter le verbe sont de deux natures : **aspectuelles** et **temporelles**.

Les **marques temporelles** (*Ø*-s, -ed) ont pour fonction de localiser spatio-temporellement l'événement envisagé par rapport à la situation origine :

- *Ø*-s (ou, les marques du « présent ») indiquent que l'énoncé est **valide en *S<sub>0</sub>***, et donc que l'événement auquel il réfère se situe dans le même plan que la situation origine.
- -ed (ou, la marque du « passé ») indique, elle, que l'énoncé n'est pas valide en *S<sub>0</sub>*, et donc que l'événement est en **rupture** avec la situation origine, soit parce qu'il est construit comme **révolu** (*She wore glasses as a child*), soit encore parce qu'il est construit comme fictif (*If you sold all the cars on the lot, how much would you get?*).

Les **marques aspectuelles** (*be + -ing*, *have + -en*, et  $\emptyset$ , c'est-à-dire absence de marque) indiquent le **point de vue de l'énonciateur** sur l'événement envisagé. Elles renvoient en effet à la représentation que se fait l'énonciateur du procès considéré, ou, si l'on préfère, à l'aspect sous lequel l'énonciateur envisage ledit procès. Les marques aspectuelles concerneront donc essentiellement, d'une part, la **relation entre sujet énonciateur et énoncé** (c'est-à-dire, notamment, l'implication de l'énonciateur par rapport à ce qu'il énonce), et, d'autre part, le **mode de construction du procès** (principalement, accompli ou inaccompli).

Ces deux types de marques vont se combiner entre elles pour nous donner les différentes formes du système verbal de l'anglais. Il est bien entendu hors de question ici d'étudier en détail l'ensemble de ce système, dont l'analyse fait entrer en jeu, comme pour les noms, des distinctions du type /discret/, /dense/, /compact/, mais dans ce cas appliquées au domaine verbal. Nous nous contenterons donc d'aborder très brièvement certains aspects des formes aspectuo-temporelles qui nous semblent les plus révélatrices pour le problème qui nous concerne, nommément « présent simple » et « présent progressif », d'une part, et « prétérit » et « *present perfect* », d'autre part.

#### 7.4.2. Le « présent simple »

Le présent simple résulte de l'adjonction directe des marques du **présent** ( $\emptyset$ -s) à ce qu'il est convenu d'appeler la **base verbale** (par exemple *eat + -s*  $\Rightarrow$  *eats*). La base verbale est la **forme verbale la plus proche de la notion** (cf. son utilisation en tête d'article dans les dictionnaires), et le présent simple ne fait que marquer la validité en  $\mathcal{T}$  de la relation établie entre les deux notions auxquelles réfèrent respectivement sujet de l'énoncé et base verbale. La base verbale renvoyant directement à la notion n'a d'autre valeur que celle, purement **qualitative**, d'un **contenu notionnel**, et l'opération marquée par le présent simple s'interprétera de ce fait, dans la plupart des cas, en termes de **construction d'une propriété du sujet de l'énoncé**, qu'il s'agisse, par ailleurs d'une propriété au sens

strict (*The earth goes round the sun*) ou d'une simple caractéristique (*John wears glasses*).

Comme l'indique explicitement le terme de propriété, le présent simple ne suppose aucun ancrage par rapport à une situation particulière, et, autrement dit, la relation établie entre sujet et base verbale est construite comme valide non seulement en  $Sit_1 = S_{i_0}$ , mais aussi en *quelque situation que ce soit*. Il en résulte un repérage entre  $Sit_2$ , index de l'événement auquel réfère la relation, et  $S_{i_0}$ , situation d'énonciation, dont la valeur (notée  $*$ , et qui se lit « étoile ») est d'un type un peu spécial, puisqu'elle marque à la fois **identification ou différenciation ou rupture** et équivaut donc en fait à la composition des trois valeurs fondamentales de l'opération de repérage. Cette opération pourra concerner plus spécifiquement les coordonnées spatio-temporelles de la situation avec des énoncés comme :

(25) *I like a child to behave properly.*

qui est construit comme valide à tout moment d'énonciation  $\mathcal{T}_0$  qu'il soit identifié, différencié ou en rupture par rapport au moment de l'événement  $T_2$ , et qui implique donc un travail sur ce qu'on pourrait appeler la classe des moments d'énonciation. Mais elle pourra aussi porter également sur les coordonnées  $S$ , comme, par exemple, avec les « vérités générales » :

(26) *A rolling stone **gathers** no moss.*

qui, valides à n'importe quel moment d'énonciation, peuvent en outre être prises en charge par n'importe quel sujet énonciateur  $S_0$ , et supposent donc véritablement un travail sur la **classe des situations**. (Notons au passage que dans les cas très spéciaux où le présent simple renvoie à un événement ponctuel : reportages en direct, présent historique, présentation de tours de magie, de recettes de cuisine, etc., on peut considérer que l'opération «  $*$  » affecte principalement les coordonnées  $S$ .)

Or, il est bien connu que présent simple et valeur générique de l'article *a* entretiennent des rapports privilégiés, comme en témoignent d'ailleurs (25) et (26), de même que (24), où *has got* est en fait en anglais contemporain une forme figée équivalant au présent simple *has*, et on trouve donc bien là une première confirmation de l'importance de la nature du repérage situationnel pour ce qui est de l'interprétation de l'article *a*.

### 7.4.3. Le « présent progressif »

Le présent progressif, contrairement au présent simple, comporte, à côté de la marque temporelle *Ø/-s*, une marque aspectuelle explicite : *be + -ing*.

Le marqueur *-ing*, affecté à la base verbale (*eat + -ing*  $\Rightarrow$  *eating*), nous donne l'**ouvert de l'intérieur** du domaine notionnel définissable à partir de la notion à laquelle renvoie la base verbale. Une notion, nous l'avons vu, permet de construire un domaine notionnel structuré en deux valeurs complémentaires, l'intérieur I et l'extérieur E, et **-ing** sélectionne donc la seule valeur I, puisque prendre l'ouvert de l'intérieur revient à évacuer toute altérité - un ouvert supposant par définition que tout point est identifiable à tout autre point - et, par conséquent, à exclure l'extérieur E.

Ces quelques observations trouvent une très nette confirmation dans les oppositions bien connues du type de :

(27) *I didn't like **to read** your mail, so I didn't open the letter.*

(28) *I didn't like **reading** your mail, but I was afraid it might be important.*

En (27), *to* marque une opération qui porte sur l'ensemble du domaine notionnel définissable à partir de la notion */read/* à laquelle renvoie la base verbale *read*. Cette opération, dite **opération de visée**, consiste à **viser**, à distinguer une des deux valeurs du domaine notionnel envisagé, sans pour autant évacuer totalement sa valeur complémentaire, qui reste en effet valable et peut même dans certains cas entrer en opposition explicite avec la valeur visée. La

visée marquée par *to* s'interprétera, selon les contextes, en termes d'objectif à atteindre (but : *I went out to post a letter*), de valuation (valeur bonne, souhaitable : *I hope to see him again*), de passage d'une valeur à une autre (*It's beginning to rain ; And then he went on to talk about something else*), etc. En (27), c'est la valeur I, <read>, qui est distinguée par opposition à E, <not read>, mais, de par la présence de la négation (*I didn't like*), cette valeur est en fait rejetée comme non désirable, et on se retrouve du même coup avec la seule valeur E, qui, étant dans un contexte passé, apparaît non seulement comme souhaitable, mais aussi comme validée (*so I didn't open the letter ⇒ I didn't read you mail*).

En (28), par contre, *reading* renvoyant uniquement à la valeur I, la valeur complémentaire E, c'est-à-dire <not read>, n'entre pas en ligne de compte, et on comprend donc obligatoirement dans ce cas que c'est I qui a été validé (*I was afraid it might be important ⇒ I read you mail*).

Quant à l'auxiliaire *be*, affecté des marques du présent, il marque une identification stricte entre l'index de l'événement Sit<sub>2</sub> et la situation d'énonciation *Sit<sub>1</sub>*, et, étant donné que *-ing* renvoie à l'intérieur I du domaine notionnel, on comprend donc aisément que l'une des valeurs essentielles du présent progressif soit de référer à la validation, dans une situation particulière, d'une occurrence spécifique de l'événement envisagé.

Puisqu'il suppose fondamentalement un repérage par rapport à une situation particulière, c'est naturellement avec la valeur quantitative de l'article *a* que le présent progressif va entretenir, lui, des rapports privilégiés. On peut ainsi comparer (29) et (30), où *a + N* apparaît en position sujet :

(29) *A dog barks(, it doesn't mew).*

(30) *A dog is barking.*

En (29), avec le présent simple, c'est la valeur générique de l'article qui manifestement s'impose, alors qu'en (30), qui est au présent progressif, et qui renvoie donc à une situation particulière, *a dog* ne peut recevoir d'interprétation



autre que spécifique ; on peut d'ailleurs noter que *there is a dog barking*, où *there*, nous l'avons vu, marque explicitement le repérage par rapport à la situation, serait, d'un point de vue énonciatif, préférable à (30).

Ces observations confirment à nouveau, si besoin était, que c'est bien de la nature du repérage situationnel que va essentiellement découler la valeur de l'article *a*. Ce dernier marque dans tous les cas une extraction (c'est-à-dire pose l'existence d'une occurrence), et ce n'est qu'en cas de repérage par rapport à la classe des situations que peut apparaître la valeur qualitative, l'occurrence extraite, ainsi que nous l'avons dit, devenant alors susceptible d'être définie comme quelconque.

Il suffit d'ailleurs, même avec le présent simple, que la propriété attribuée à l'occurrence extraite ne se présente pas comme définitoire, mais comme particulière, et donc comme **différentielle**, c'est-à-dire comme n'étant pas susceptible d'être partagée par l'ensemble des occurrences de la classe envisagée, pour que l'aspect quantitatif de l'article *a* reprenne le dessus et entraîne par là-même l'inacceptabilité de l'énoncé résultant, l'occurrence extraite ne pouvant plus dès lors représenter une occurrence quelconque (cf. par exemple *\*a Mexican is well-known*).

Ce même phénomène, qui témoigne de la primauté de la valeur quantitative de l'article *a* sur sa valeur qualitative se retrouve sous un autre aspect avec le « prétérit » et le « *present perfect* ».

#### 7.4.4. Le « prétérit »

Le prétérit résulte de l'adjonction de la marque temporelle *-ed* à la base verbale (*walk* + *-ed* ⇒ *walked*), marque qui, nous l'avons dit plus haut, a pour rôle essentiel d'indiquer que l'événement envisagé est en **rupture par rapport à la situation d'énonciation** *S<sub>0</sub>*, soit parce qu'il est **révolu, passé**, soit encore parce qu'il est construit comme **fictif**.

Le prétérit, comme le présent simple, est construit directement à partir de la base verbale, et ne suppose donc aucun point de vue aspectuel particulier, mais

seulement une forme de **renvoi global à la notion verbale, sans éventuelle distinction entre un début, un déroulement et une fin**. Comme le présent simple, il a en effet une valeur aspectuelle dite **aoristique**, et il est compatible avec un repérage par rapport à une classe de situations, auquel cas il renverra à une **généralité**, mais aussi avec un repérage par rapport à une situation particulière, auquel cas il référera à un **événement spécifique** perçu dans sa globalité.

Le prétérit présente donc une certaine neutralité du point de vue du type de repérage, contrairement au présent simple, qui lui ne suppose pas de rupture au sens strict par rapport à *It* et ne peut de ce fait renvoyer à un événement spécifique que dans quelques cas bien précis. Le prétérit pourra ainsi accepter une interprétation générique, comme en (31) et (32), où  $\emptyset + Ns$  fait référence à l'ensemble de la classe d'occurrences associée à la notion considérée et favorise du même coup une interprétation en termes de construction d'une propriété d'une classe de termes :

(31)  $\emptyset$  *Dinosaurs were large reptiles which lived in prehistoric times.*

(32)  $\emptyset$  *Dinosaurs disappeared thousands of years ago.*

Or, il est intéressant de constater que, si la substitution de  $a + N$  à  $\emptyset + Ns$  en (31) aboutit à un énoncé quasiment équivalent, la même manipulation en (32) nous livre par contre un énoncé inacceptable :

(33) *A dinosaur was a large reptile which lived in prehistoric times.*

(34) *\*A dinosaur disappeared thousands of years ago.*

En (33), on a affaire à la copule *be*, qui marque une opération d'identification et s'accorde de ce fait parfaitement, dans ce genre de contexte, avec la construction d'une propriété d'une classe de termes. *Be* est en effet un *verbe d'état*, qui, ayant un fonctionnement de type /compact/, ne favorise pas a priori l'individuation, et implique par là-même que *a dinosaur* ne renvoie pas à une occurrence particulière, mais au contraire à une occurrence quelconque

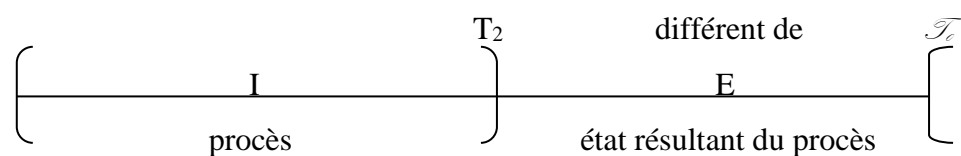
représentative de l'ensemble de la classe des *dinosaurs*. En (34), à l'inverse, la nature fondamentalement discrète du verbe de processus *disappear* met en avant l'individuation que suppose l'opération d'extraction, et donc le renvoi à une occurrence particulière située, ce qui entraîne l'inacceptabilité de l'énoncé résultant, le prédicat ne pouvant plus dès lors référer qu'à un événement spécifique.

#### 7.4.5. Le « *present perfect* »

Le « *present perfect* » résulte de la combinaison de l'auxiliaire *have*, porteur des marques du présent, et de la base verbale affectée du marqueur *-en* (*eat* + *-en* ⇒ *eaten* ; *walk* + *-en* ⇒ *walked*).

*Have* marque une **différenciation** entre le moment  $T_2$  de l'événement et le moment d'énonciation  $\mathcal{T}_e$ , tandis que le marqueur *-en* nous donne, lui, d'un point de vue aspectuel, l'**extérieur** E de la notion du procès envisagé, d'où les valeurs bien connues d'**état résultant**, de **bilan dans le présent**, etc., qui supposent toutes, d'une manière ou d'une autre, une sortie de l'intérieur I. On notera à ce propos que, *be* + *-ing* nous donnant I et *have* + *-en* nous donnant E, la combinaison de ces deux marqueurs (c'est-à-dire le double aspect *have* + *-en* + *be* + *-ing* : *It's been raining*) va bien entendu aboutir à la construction de la **frontière** F, ce qui transparaît d'ailleurs dans les commentaires grammaticaux du type de « procès ayant une part d'accompli et une part d'inaccompli », « procès achevé mais ayant laissé des traces dans le présent », etc., qui tous montrent implicitement que l'on a en fait affaire à des propriétés appartenant à la fois à I et à E.

L'opération marquée par le *present perfect* pourra donc être symbolisée comme suit :



Comme le montre ce schéma, la différenciation marquée par *have* implique une altérité, qui définit deux zones différentes correspondant respectivement, d'une part, au **procès** lui-même et, d'autre part, à l'**état résultant** de ce procès, qui, on l'aura remarqué, s'étend jusqu'en  $T_0$ , d'où la marque temporelle du présent. Cette opération est compatible avec une interprétation générique, ainsi que l'illustre (35), où l'article  $\emptyset$  permet de faire référence à l'ensemble de la classe d'occurrences associée à la notion envisagée :

(35)  $\emptyset$  *Horses have been domesticated for thousands of years.*

Mais, combinée à l'article *a*, l'altérité que suppose le *present perfect* va inévitablement aller dans le sens d'une individuation forte, l'occurrence extraite apparaissant en effet, pour ainsi dire, automatiquement comme « autre », et donc comme particulière. Ceci interdira bien évidemment de considérer cette occurrence comme quelconque, et bloquera du même coup toute référence générique, et, partant, toute valeur qualitative de l'article *a*, l'énoncé résultant devenant par là-même inacceptable :

(36) \**A horse has been domesticated for thousands of years.*

Outre la confirmation qu'ils apportent de la valeur fondamentalement quantitative de l'article *a*, ce que l'on retiendra principalement des deux phénomènes que nous venons d'envisager brièvement est qu'ils démontrent très clairement le caractère opératoire de la théorie d'A. Culioli, dont les concepts permettent d'effectuer certains calculs et d'expliciter certaines **règles de bonne formation**. On vient ainsi de mettre en évidence un principe essentiel : **pour qu'un énoncé soit bien formé, il est nécessaire que les opérations portant sur chacun de ses termes constitutifs soient compatibles entre elles**. C'est là une règle fondamentale, dont nous aurons d'ailleurs l'occasion de rencontrer d'autres illustrations, et qui explique l'intérêt indéniable que présente la prise en compte des acceptabilités, bien sûr, mais aussi des inacceptabilités, ces dernières servant

en quelque sorte de « réactifs » permettant de valider ou d'infirmer les analyses proposées quant aux opérations que recouvrent les différents types de marqueurs.

### 7.5. Occurrence à valeur prédicative

On retrouve la référence à une occurrence quelconque, sous une autre forme, dans des énoncés du type de :

(37) *"Please excuse her," said the princess. "She is a mermaid."*

En (37), le sujet *she* est identifié, par l'intermédiaire de *is*, à une occurrence quelconque de la notion /*mermaid*/ et est du même coup qualifié comme appartenant à la classe d'occurrences associée à cette notion. On remarquera que, là aussi, on est en présence d'une forme de repérage par rapport à la classe des situations puisque cet énoncé n'est à l'évidence pas construit comme étant seulement vrai au moment où il est produit, mais à n'importe quel moment que ce soit, comme l'indique d'ailleurs la marque du présent simple affectée à la copule *be*. On notera en outre que le syntagme *a mermaid* a ici une **valeur prédicative** (ici *a mermaid* constitue une propriété explicitement prédiquée de *she* par l'intermédiaire de *is*), ce qui interdit de toute façon que ce syntagme puisse être perçu comme référant à une occurrence munie de propriétés situationnelles spécifiques, et suffit donc à faire apparaître la valeur qualitative de l'article *a*.

### 7.6. A + /dense/ ou /compact/

Il arrive que l'article **a** s'associe avec un substantif muni de la propriété /dense/ ou /compact/, comme dans l'exemple suivant où *purity* et *certainty* (du moins dans ce sens), tout en n'appartenant pas à la catégorie du /discret/, sont pourtant précédés de l'article *a* :

(38) [...] *she heard a speaker from the Revolutionary Communist Party, [...], speak of the British working class with a purity and a certainty that she could not believe but ached to.*

Cette latitude est liée à la présence de la propriété différentielle *that she could not believe but ached to* qui permet de distinguer, et donc d'extraire, une occurrence particulière des notions /purity/ et /certainty/ en l'opposant implicitement, et d'un point de vue qualitatif, aux autres types d'occurrences possibles de ces deux mêmes notions, c'est-à-dire aux occurrences qui ne possèdent pas la propriété en question. On notera toutefois que *purity* et *certainty* ne font pas pour autant l'objet d'une véritable recatégorisation : ils ne sauraient en effet accepter le dénombrement (*\*two purities, \*three purities, etc.*), à la différence par exemple de *rope*, qui, même en l'absence d'une propriété différentielle, peut passer totalement de la catégorie du /dense/ (*a piece of Ø rope*) à la catégorie du /discret/ (*a rope*) et adopter alors toutes les caractéristiques de ladite catégorie (*two ropes, three ropes, etc.*).

## 8. Le fléchage ou le retour du qualitatif

### 8.1. Définition

Le **fléchage** est une **opération qualitative** (notée Qlt)<sup>6</sup> dont la marque est l'article *the* et qui peut porter aussi bien sur du /discret/ que du /compact/ ou du /dense/. L'opération de fléchage est une **opération seconde** en ce sens qu'elle suppose une **extraction préalable**. Le schéma de base est en effet le suivant : une fois une première occurrence extraite, on pose une autre occurrence de la même notion. Deux cas peuvent alors se présenter :

- soit la première et la seconde occurrences sont **différentes** ; on est alors tout simplement en présence de deux extractions successives, et donc de deux opérations strictement quantitatives posant l'existence de deux occurrences distinctes.

---

<sup>6</sup> Le fléchage se note, plus précisément, (Qnt) Qlt puisque supposant une extraction préalable, il implique systématiquement la présence de la valeur (Qnt) en arrière-plan.

• soit la seconde occurrence est **identifiée** à la première, et on a alors précisément affaire à l'opération dite de **fléchage**, c'est-à-dire à une **opération strictement qualitative** qui fait suite à l'opération quantitative préalable que représente l'extraction de la première occurrence.

Le caractère qualitatif de l'opération de fléchage ne fait, on le voit, aucun doute, puisque cette opération, qui a pour fonction d'indiquer que la **deuxième occurrence a la propriété d'être identique à la première occurrence extraite**, la **différencie** par là-même **qualitativement** de toute autre occurrence possible.

## 8.2. Anaphore stricte et non stricte

Le mécanisme de l'opération de fléchage apparaît très clairement dans les cas d'**anaphore contextuelle**, comme en (39), où *the* marque explicitement que la seconde occurrence (*the horse*) est identifiée à la première occurrence dont on a auparavant posé l'existence à l'aide de l'article *a* (*a horse*) :

(39) *I had a horse as strong as his and he'd whip the horse from behind and send it charging through the trees.*

Cette même opération se retrouve également, de manière certes un peu moins nette, avec les **anaphores non-strictes**, c'est-à-dire lorsque l'on **substitue une unité lexicale autre à une première représentation notionnelle**, construisant du même coup une relation d'équivalence entre classes d'occurrences :

(40) *Julie whipped around and delivered a low, hard punch to my ribs. The blow knocked me back against the wall.*

(41) *Exactly who had died was not discussed, probably because the death meant very little to our parents.*

## 6.3. Localisation explicite ou implicite

Le fléchage peut aussi découler de la présence d'un élément modifiant qualitativement le substantif :

(42) *Three weeks after Mother died I began to reread **the** book Sue had given me for my birthday.*

(43) *I heard only **the** murmur of one voice and **the** creak of a chair.*

Dans ces deux exemples, le fléchage se justifie par le fait que, tout en représentant une première occurrence d'un point de vue linguistique, *book*, *murmur* et *creak*, de par la présence de la relative déterminative en (42) et des compléments prépositionnels en *of* en (43), correspondent en réalité à une **deuxième occurrence d'un point de vue métalinguistique**. On a en effet affaire à l'enchaînement d'opérations suivant : **extraction d'une première occurrence** <*Sue had given me **a** book*>, <*one voice (made) **a** murmur*> , etc. , puis opération de **vidage**, qui implique **construction d'une seconde occurrence, localisation et réidentification** de cette deuxième occurrence par rapport à la première, ce qui peut, de manière simplifiée, être symbolisé comme suit : (**the**) book  $\underline{\subseteq}$  <*Sue had given me [a book]*>, (**the**) murmur  $\underline{\subseteq}$  <*one voice (made) [a murmur]*>, etc. Avec cette opération de localisation, qui est marquée par le relatif  $\emptyset$  en (42) et par la préposition *of* en (43), on retrouve donc bien le schéma caractéristique de l'opération de fléchage, puisque, comme nous venons de l'indiquer, il y a, en un premier temps, extraction d'une première occurrence, et, en un second temps, identification d'une deuxième occurrence à la première occurrence extraite.

Les opérations de fléchage qui apparaissent en (44) se satisfont fondamentalement de la même explication :

(44) *It was just a Spanish house, like all the rest of them in California, with white walls, red tile roof, and a patio out to one side. [...]. **The** garage was under the house, **the** first floor was over that, and **the** rest of it was spilled up the hill any way they could get it in.*

*The garage* et *the first floor* sont implicitement localisés, repérés, par rapport à *the house* (*the house has a garage, the house has a first floor*) et



s'interprètent donc respectivement comme *the garage of the house* et *the first floor of the house*, d'où la parenté avec le cas précédent. Cette analyse est d'ailleurs corroborée par le syntagme *the rest of it* dans lequel la localisation par rapport à *house* (= *it*) est explicitement exprimée.

Cette localisation peut aussi s'effectuer par rapport à la **situation d'énonciation**, comme en (45) où l'on peut reconstruire l'enchaînement *there is some brandy*  $\Rightarrow$  (**the**) *brandy*  $\in$   $\langle$ (*there is*) [*some brandy*] $\rangle$ , dans lequel *there*, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, renvoie précisément à *Site* :

(45) *Could you pass me **the** brandy, please?*

#### 8.4. Les singletons

Les opérations de fléchage qui apparaissent en (46) pourraient, elles aussi, éventuellement se satisfaire d'une analyse en termes de **localisation**, comme le montrent d'ailleurs les gloses possibles *the sun/the sky of our universe* :

(46) *Yearningly, Ozzie wished he could rip open **the** sky, plunge his hands through, and pull out **the** sun.*

Toutefois, avec des substantifs du type de *sun, sky, moon, air, etc.*, on est en présence d'un cas de figure quelque peu particulier qui mérite un traitement spécifique. Contrairement à ceux envisagés précédemment, ces substantifs entraînent en effet systématiquement une opération de fléchage, une opération d'extraction étant par contre, sauf jeu contextuel toujours possible, normalement exclue.

Ce phénomène est naturellement lié au fait qu'avec de tels substantifs on a affaire à une classe d'occurrences qui se ramène à **un seul et unique élément** (il n'y a qu'un soleil, qu'un ciel, etc.), c'est-à-dire à un **singleton**. C'est là un point qui a souvent été noté, mais qui ne constitue pas en lui-même une explication. Une nouvelle fois, les concepts de la théorie d'A. Culioli vont nous permettre de dépasser cette simple constatation, et, au terme d'un calcul sur les seules formes

abstraites de la métalangue, de véritablement rendre compte du phénomène en question.

Revenons pour ce faire sur l'opération d'extraction. Lorsque l'on effectue une extraction, l'élément extrait est non seulement, nous l'avons vu, repéré par rapport à une situation d'énonciation, mais aussi **par rapport à la classe d'occurrences dont il a été extrait** (ou, si l'on préfère, **par rapport à la notion dont il représente une occurrence**, ce qui pourrait se gloser par « un ... qui est un... »). Or, dans le cas qui nous intéresse, puisque la classe d'occurrences se ramène à un seul et unique élément, une opération d'extraction supposerait obligatoirement un **repérage de l'occurrence extraite par rapport à elle-même**, repérage qui ne pourrait de ce fait s'interpréter qu'en termes d'**identification**, les deux occurrences ne pouvant par définition qu'être identiques. On se retrouve donc fondamentalement face au schéma caractéristique de l'opération de fléchage, et on explique du même coup pourquoi les singletons déclenchent automatiquement l'apparition de l'article *the*.

### 8.5. Repérage par rapport à la classe des situations

Les quelques remarques que nous venons de faire peuvent permettre de mieux comprendre le fonctionnement de l'article *the* à valeur générique, qui peut être illustré à l'aide de (47) :

(47) *The Orange Tip and the Green-veined White are completely harmless.*

En (47), où il est question de papillons, *the* + substantif ne fait pas référence à une occurrence particulière fléchée de la notion considérée, mais à la notion elle-même. Comme en témoigne la copule *be* au présent simple, nous sommes en effet en présence d'un repérage par rapport à la classe des situations, ce qui suppose un travail non pas au niveau d'une occurrence spécifique, mais au niveau de la classe d'occurrences associée à la notion. Avec l'article *the*, tout se passe comme s'il y avait **fusion de toutes les occurrences** de cette classe et

**construction d'une occurrence idéale** munie de toutes les propriétés définitoires de la notion, c'est-à-dire, pour être bref, de l'**occurrence type**. La classe d'occurrences est donc ramenée, par construction, à une occurrence unique et, plus précisément, au seul **centre organisateur**, et ce cas de figure est par là-même apparenté à celui que nous venons d'envisager, puisqu'il implique que, quelle que soit la situation envisagée, toute occurrence est automatiquement identifiée au dit centre organisateur.

C'est d'ailleurs bien évidemment cette identification au centre organisateur qui est à l'origine de la valeur de haut degré que peut avoir l'article *the*, qui est alors accentué, dans des énoncés apparentés à (47) du type de :

(48) *Evelyn described him as "the good-natured body builder".*

où il peut être paraphrasé par des expressions comme « le parfait... », « le ... par excellence », etc. Le centre organisateur peut en effet, nous l'avons vu, fonctionner comme **centre attracteur**, et renvoyer alors à l'**occurrence par excellence**, donnant ainsi naissance à la valeur de haut degré illustrée par (48).

## 8.6. Les sous-classes

La valeur générique de l'article *the* ne se rencontre, on l'aura compris après la description que nous venons d'en faire, qu'avec des substantifs non pluralisés appartenant à la catégorie du /discret/, et est donc a priori exclue dès qu'il y a pluralisation, comme le montre d'ailleurs l'opposition suivante :

(49) *The dog is a mammal.*

(50) *\*The dogs are mammals.*

Pourtant, certains énoncés pourraient porter à penser que la pluralisation ne bloque pas totalement l'interprétation générique :

(51) *“The Catholics,” Itzie said helpfully, “they believe in Jesus Christ, that he’s God.”*  
Itzie Lieberman used *“the Catholics”* in its broadest sense - to include **the** Protestants.

En (51), il est à l’évidence fait référence à l’ensemble des catholiques et à l’ensemble des protestants, mais on ne peut pas pour autant considérer que l’on est véritablement en présence de générique au sens strict, comme ce serait par contre le cas avec  $\emptyset$  Catholics et  $\emptyset$  Protestants. En effet, la construction en *the* + Ns, à la différence de celle en  $\emptyset$  + Ns, suppose que l’on ne travaille pas sur une classe à part entière, mais seulement sur une **sous-classe** incluse dans une classe plus vaste. En d’autres termes, dans le cas qui nous intéresse, *the Catholics* et *the Protestants* ne font référence qu’à une partie constitutive de l’ensemble plus vaste que représente la classe des *human beings*. Ce phénomène transparaît dans les deux paires d’énoncés suivantes :

(52)  $\emptyset$  Catholics believe in Jesus Christ, but  $\emptyset$  Jews don’t.

(53) **The** Catholics believe in Jesus Christ, but **the** Jews don’t.

(54)  $\emptyset$  Catholics believe in Jesus Christ, but  $\emptyset$  elephants don’t.

(55) \***The** Catholics believe in Jesus Christ, but **the** elephants don’t.

En (52) et (54),  $\emptyset$  + Ns renvoie à des classes en tant que telles : on associe une classe d’occurrences à /Catholic/, /Jew/ et /elephant/, qui sont vus comme des notions à part entière susceptibles de s’opposer qualitativement entre elles (cf. article  $\emptyset$ ), d’où l’acceptabilité des deux énoncés. En (53) et (55), l’article *the* indique que l’on a simplement affaire à une sous-classe constitutive de la classe des *human beings*, et *the Catholics*, qui ne renvoie en définitive qu’à une propriété possible de la notion /human being/, ne peut être mis en parallèle qu’avec une autre propriété possible de la même notion, c’est-à-dire avec une autre sous-classe de *human beings*, mais pas avec une autre notion, d’où l’acceptabilité de (53) et l’inacceptabilité de (55).

Quant au fait que cette sous-classe se définisse au moyen d’une **propriété différentielle** applicable à seulement certaines des occurrences de la classe dont

elle fait partie, il transparaît on ne peut plus clairement dans les cas bien connus de « nominalisation adjectivale », où l'on renvoie uniquement à ladite propriété différentielle :

(56) *We have to provide food and shelter for **the** homeless. We also need to provide training and jobs for **the** unemployed.*

Ces deux facteurs montrent que ce type d'emploi de *the* correspond en fait à un cas de figure classique. Il suppose en effet une opération préalable : **partition** sur la classe, et, plus précisément, **extraction de la sous-classe des occurrences munie d'une certaine propriété** (*some people are unemployed, some people are Catholic, etc.*). L'existence de cette extraction préalable implique que l'on a automatiquement affaire, dans les énoncés envisagés, à une **deuxième occurrence d'un point de vue métalinguistique**, et, étant **identifiée** à la première occurrence extraite implicitement, cette seconde occurrence entraîne tout naturellement, on le comprendra aisément, l'apparition de l'article *the*.

Avec le **renvoi à la notion**, l'**extraction** et le **fléchage**, nous avons fait le tour des trois principales opérations de détermination nominale. A côté de ces trois opérations, qui, du point de vue du phénomène général de l'**individuation**, peuvent être considérées comme **ordonnées**, puisque l'on passe successivement du **qualitatif strict** ( $\emptyset + N/$ ), à la **construction de la classe d'occurrences** ( $\emptyset + Ns$ ), puis à l'**extraction** ( $a + N$ ), et enfin au **fléchage** ( $the + N$ ), on peut distinguer une quatrième opération, qui, elle, constitue un cas quelque peu à part. Il s'agit de l'**opération de parcours**, par laquelle nous allons maintenant clore cette présentation de la théorie d'A. Culioli.

## 9. Le parcours

### 9.1. Quelques remarques sur la valeur générique des articles $\emptyset$ , *a* et *the*

Comme nous avons pu le constater, les articles *Ø*, *a* et *the* peuvent tous les trois avoir une valeur générique, qui, dans chaque cas, découle d'une opération de repérage par rapport à la classe des situations. Pour chacun de ces trois articles, cette valeur met en fait implicitement en jeu l'opération dite de **parcours**, puisqu'elle suppose précisément que, d'une manière ou d'une autre, **on parcourt l'ensemble de la classe d'occurrences associée à la notion envisagée**. Mais cette opération ne sera bien entendu pas exactement identique dans les trois cas, car, ainsi que nous l'avons également vu, les articles *Ø*, *a* et *the* conservent, au delà de leur possible valeur générique commune, le caractère particulier des opérations dont ils sont les traces (cf. plus haut). On pourra ainsi distinguer trois différents types de parcours :

- Le **parcours avec totalisation** : il est exemplifié par l'article *Ø* lorsqu'il entre en combinaison avec un substantif pluriel, comme dans :

(57) *Ø Blackbirds are common, fairly small European birds.*

où *Ø blackbirds* renvoie à l'ensemble de la classe d'occurrences associée à la notion */blackbird/*, et ce, précisément, par l'intermédiaire d'un parcours avec totalisation ( $blackbird_1 + blackbird_2 + blackbird_3 + \dots + blackbird_n$ ).

- Le **parcours rugueux** : c'est le type de parcours que suppose l'article *a* dans des énoncés du genre de :

(58) *A blackbird is a common, fairly small European bird.*

Avec cet article, c'est en effet par l'intermédiaire d'une occurrence quelconque que l'on fait référence à l'ensemble de la classe d'occurrences. Cette forme de parcours conserve donc l'**individuation**, et, partant, la singularité des occurrences, d'où la dénomination de parcours rugueux.

- Le **parcours lisse** : cette sorte de parcours est celle que l'on rencontre avec la valeur générique de l'article *the* :

(59) *The blackbird is a common, fairly small European bird.*

Comme nous l'avons dit, la classe d'occurrences associée à la notion */blackbird/* est dans ce cas ramenée par construction au seul centre organisateur. Il y a donc bien une forme de **lissage**, puisque, étant toutes identifiées à l'occurrence type, les différentes occurrences de la classe n'apparaissent alors plus dans leur singularité, ce qui supprime toute espèce d'individuation.

Ces trois formes de parcours ne présentent bien entendu pas les mêmes propriétés. Sans entrer dans le détail, nous nous contenterons de signaler que **parcours avec totalisation** et **parcours lisse** témoignent d'une certaine parenté, et peuvent, en ce sens, tous les deux être opposés au **parcours rugueux**. En effet, **lissage** et totalisation **annihilent**, chacun à sa manière, et contrairement au parcours rugueux, toute forme d'individuation, ainsi que le montrent, on ne peut plus clairement, les différences d'acceptabilité des trois énoncés suivants, dont deux ont déjà été commentés plus haut :

(60)  $\emptyset$  *Horses have been domesticated for thousands of years.*

(61) *The horse has been domesticated for thousands of years.*

(62) \**A horse has been domesticated for thousands of years.*

On constate en effet que seule l'acceptabilité de l'énoncé renfermant l'article *a* est entravée par l'altérité qu'implique le « *present perfect* », altérité qui, nous l'avons vu, favorise justement le phénomène d'individuation.

Les trois formes de parcours que nous venons de mentionner ne représentent en fait que des occurrences très spécifiques de l'opération de parcours, car cette opération offre des caractéristiques tout à fait particulières que l'on ne retrouve pas réellement dans les trois cas précédents. Les opérations de parcours que supposent les articles  $\emptyset$ , *a* et *the* découlant directement d'un

repérage par rapport à la classe des situations ne peuvent en effet pas vraiment être considérées comme représentatives de l'opération de parcours *stricto sensu*, qui, elle, ne nécessite pas obligatoirement un repérage par rapport à la classe des situations, mais est au contraire tout à fait compatible avec un repérage par rapport à une situation particulière. C'est ce que nous allons pouvoir vérifier immédiatement en envisageant très succinctement certains aspects du marqueur *any*, qui, lui, est un véritable marqueur de parcours au sens fort du terme.

## 9.2. Le marqueur « any »

Comme nous venons de le laisser entendre, *any* est la trace d'une opération de parcours, qui accepte tout aussi bien un repérage par rapport à une situation particulière :

(63) *He didn't speak to anyone at the party.*

qu'un repérage par rapport à la classe des situations :

(64) *Any dog eats far more meat than a human being.*

Dans les deux cas, *any* marque que l'on **parcourt les occurrences de la classe considérée sans s'arrêter à aucune d'entre elles** en particulier. En (63), cette opération, associée à la négation, a une valeur tendant fortement vers le **quantitatif** : on parcourt les occurrences de la classe des *human beings* à l'aide du marqueur *any*, et la négation indique qu'aucune de ces occurrences ne valide la relation envisagée, ce qui revient à dire qu'il est impossible de poser l'existence de la moindre occurrence susceptible de valider ladite relation. En (64), par contre, *any*, qui porte alors un accent fort, marque une opération plus fondamentalement **qualitative** : on parcourt les occurrences de la classe des *dogs*, et toute occurrence, quelle qu'elle soit, et donc quelles que soient ses qualités, est définie comme étant apte à valider la relation considérée.



La nature du repérage situationnel n'est pas la seule différence qui existe entre l'opération de parcours marquée par *any* et celles auxquelles peuvent renvoyer les articles  $\emptyset$ , *a* et *the*. Il est en effet bien connu que *any* ne peut que très difficilement apparaître au sein d'une **assertion positive**, contrairement aux trois articles  $\emptyset$ , *a* et *the*, comme en témoignent d'ailleurs tous les énoncés cités jusqu'à présent. Ce phénomène est très net dans le cas d'un repérage par rapport à une situation particulière :

(65) \**He spoke to anyone at the party.*

Mais il transparait également dans le cas d'un repérage par rapport à la classe des situations, un énoncé comme (64) exigeant, pour être acceptable, des conditions d'énonciation pour le moins particulières. Cet énoncé a en effet une valeur très nettement contradictoire : il suppose l'existence d'un **préconstruit**, que l'on pourrait par exemple gloser par *There are some dogs that don't eat far more meat than a human being*, c'est-à-dire d'une **relation préalablement posée comme validée, de manière implicite ou explicite**, dont l'énoncé en *any* constitue en fait une forme de rejet, phénomène qui se traduit du reste par l'accentuation forte que reçoit dans ce cas le marqueur *any*. Ce problème ne se posait pas avec la valeur générique des articles  $\emptyset$ , *a* et *the*, un énoncé comme (66), par exemple, ne nécessitant à l'évidence aucune forme de préconstruction :

(66) *A dog eats far more meat than a human being.*

Cette observation confirme bien que les parcours marqués par  $\emptyset$ , *a* et *the* dans le cas d'un repérage par rapport à la classe des situations sont des opérations de parcours tout à fait particulières. Ce sont en effet des parcours qui trouvent une forme de **stabilisation** dans le renvoi générique à l'ensemble de la classe d'occurrences, alors que le parcours marqué par *any* est, lui, par définition réfractaire à toute espèce de stabilisation, puisqu'il indique fondamentalement que l'on parcourt l'ensemble des occurrences **sans pouvoir ou vouloir s'arrêter à aucune**. De cette absence de stabilisation naissent, ainsi que nous venons de

l'illustrer avec l'**assertion positive**, certaines contraintes quant à la **modalité** dont est porteuse l'énoncé renfermant *any*, modalité qui, de par sa nature, doit permettre de préserver le parcours pour que l'énoncé résultant puisse être considéré comme bien formé. C'est à ces contraintes que nous allons maintenant nous intéresser en envisageant très brièvement le traitement des modalités dans la théorie d'A. Culioli.

### 9.3. La modalité

#### 9.3.1. L'échelle des modalités

Comme nous l'avons dit plus haut, tout énoncé suppose un repérage par rapport à une situation d'énonciation  $S_e$ , opération qui revient en fait, et entre autres, à **affecter d'une modalité la relation prédicative construite à partir de la lexis origine**. La relation ainsi établie entre relation prédicative et situation d'énonciation ne sera bien évidemment pas toujours identique, et on pourra de ce fait opposer **quatre grands types de modalité**, dont chacun marquera, pour être bref, une **prise de position différente du sujet énonciateur  $S_e$  par rapport à la validation de la relation prédicative**. On distinguera ainsi/

- La MODALITE DE TYPE 1 : **assertion** (positive ou négative), **interrogation**, **injonction** (ou « impératif ») et **assertion fictive** (ou « hypothétique »), qui, d'une certaine manière, témoignent toutes d'une relative « neutralité » de l'énonciateur quant à la validation de la relation prédicative
- La MODALITE DE TYPE 2 : **modalité « épistémique »** (certain, probable, possible, nécessaire, etc.), qui s'exprimera notamment au moyen de certains auxiliaires modaux et de certains adverbes du type de *perhaps*, *certainly*, etc., et qui permet d'évaluer quantitativement les chances de validation de la relation.

- La MODALITE DE TYPE 3 : **modalité appréciative**, qui, elle, marque un jugement **qualitatif** - *it's a pity that..., it's fortunate that..., etc.* - portant sur la validation de la relation, qui, dans ce cas, apparaît sous la forme d'un préconstruit en *that*.

- La MODALITE DE TYPE 4 : **modalité intersubjective** (ordre, permission, etc.), avec laquelle l'énonciateur essaie d'influer sur autrui, et qui trouve sa principale illustration dans la valeur « déontique » des auxiliaires modaux.

On notera que les différentes catégories de cette échelle des modalités ne doivent bien entendu en aucun cas être vues comme totalement cloisonnées, l'**injonction**, par exemple, supposant manifestement une relation intersubjective, et appartenant de ce fait tout aussi bien à la modalité de type 4 qu'à la modalité de type 1.

### 9.3.2. Parcours et modalité

Les opérations sous-jacentes aux diverses modalités peuvent, d'un point de vue métalinguistique, être toutes analysées en termes d'un **travail portant sur les deux valeurs complémentaires I et E du domaine notionnel définissable à partir de la notion complexe que représente la lexis**. Ainsi, pour prendre un exemple simple parmi les modalités de type 2, dans un énoncé comme :

(67) *You may be right.*

l'énonciateur indique, au moyen du modal *may*, que la valeur I (<*You be right*>) a autant de chances d'être validée, d'être la valeur vraie, que la valeur E (<*You not be right*>), et donc qu'il ne peut pas se prononcer avec certitude en faveur de l'une ou l'autre de ces deux valeurs, d'où les développements possibles du type de *You may be right or you may be wrong, I don't know*. On retrouve cette même équipossibilité entre les deux valeurs complémentaires I et E du domaine notionnel, lorsque le modal *may* renvoie à une modalité de type 4, comme dans :

(68) *You may go out now.*

où l'énonciateur laisse à l'évidence le destinataire de la permission libre de choisir entre I (<*You go out*>) et E (<*You not go out*>).

Or, on peut poser comme règle fondamentale de bonne formation que, pour pouvoir être compatible avec le parcours marqué par *any*, la modalité affectée à la relation envisagée doit nécessairement permettre de renvoyer aux deux valeurs I et E **à la fois**, et non à une seule d'entre elles. *Any* pourra ainsi apparaître sans aucun problème dans un énoncé renfermant *may*, que ce modal renvoie par ailleurs à une modalité de type 2 ou de type 4 :

(69) *I may have left it anywhere.*

(70) *You may ask anybody here.*

*Any* pourra également s'inscrire au sein d'une **interrogation**, modalité de type 1 par laquelle l'énonciateur indique qu'il n'est pas en mesure de choisir entre I et E, et qu'il s'en remet donc au co-énonciateur pour ce qui est de ce choix :

(71) *Did he tell this to anyone?*

*Any* acceptera de même l'**assertion fictive**, opération qui consiste, elle, à poser fictivement, le temps du raisonnement, une valeur comme étant la bonne valeur, la valeur vraie, mais sans pour autant écarter définitivement sa valeur complémentaire, dont la validation reste toujours possible :

(72) *If he told this to anybody, it would be a catastrophe.*

Comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, le parcours marqué par *any* s'avère par contre incompatible avec l'**assertion positive** (cf. l'inacceptabilité de (65)). En effet, **asserter positivement** va revenir à **choisir la seule valeur I**, qui sera construite comme étant la valeur vraie, et par là-même à écarter totalement sa valeur complémentaire E. Or, on ne peut pas à la fois **centrer** sur une seule et unique valeur du domaine notionnel définissable à partir de la relation

envisagée et, en même temps, parcourir la classe d'occurrences associée à l'une des notions constitutives de ladite relation, ces deux opérations étant par essence contradictoires.

Ce problème ne se pose pas avec l'**assertion négative**, qui pourtant consiste à poser la seule valeur E comme étant la valeur vraie (cf. l'acceptabilité de (63)). Avec l'assertion négative, nous l'avons vu, ce n'est en effet qu'au terme d'un parcours des occurrences appartenant à l'intérieur I, que l'on se retrouve, de par la présence de la négation, dans l'extérieur E, et on a donc bien affaire, ne serait-ce qu'implicitement, à un travail portant à la fois sur les deux valeurs complémentaires du domaine notionnel envisagé. C'est d'ailleurs pour cette même raison que peut être acceptable un énoncé du type de (64), qui, nous l'avons dit, a une valeur contradictoire et suppose donc, dans ce cas, un **passage de E à I**, passage qui, notons-le, rétablit l'homogénéité de la classe parcourue, toute occurrence, quelle qu'elle soit, apparaissant dès lors comme susceptible de valider la relation.

Signalons, pour conclure, que même si aucune des deux valeurs complémentaires I et E n'est définitivement écartée, il suffit que l'une d'entre elles soit fortement pondérée pour que soit automatiquement bloquée toute possibilité de parcours. C'est, par exemple, ce qui se produit avec *must*, que ce modal marque une modalité de type 2 :

(73) \**He must have told this to anybody*,

ou de type 4 :

(74) \**You must speak to anybody*.

Dans les deux cas, *must* privilégie en effet fortement une des deux valeurs complémentaires, soit comme ayant de très fortes chances d'être la valeur vraie, comme en (73), soit encore comme étant la valeur qu'il est demandé au destinataire de l'ordre de valider, comme en (74), opération qui introduit donc un

net « déséquilibre » entre les deux valeurs I et E et interdit du même coup toute forme de parcours. On trouve du reste confirmation de ce phénomène dans l'inacceptabilité de (75), qui est calqué sur (69), mais où, contrairement à ce qui se passait dans l'énoncé d'origine, la valeur I est pondérée, privilégiée, de par la présence de l'adverbe *well* :

(75) \**I may well have left it anywhere.*

## 10. Conclusion

Ce que nous espérons avoir montré, à l'occasion de ces quelques dernières remarques sur parcours et modalité, mais aussi tout au long de cette présentation, c'est que la théorie d'A. Culioli permet, à l'aide d'un nombre limité de concepts (notamment, **repérage**, **domaine notionnel**, **Qnt** et **Qlt**), d'approcher de façon modulaire, et par là-même d'articuler entre eux, des domaines aussi divers que modalité, détermination et aspect, qui sont pourtant malheureusement la plupart du temps traités séparément. Elle offre en outre la possibilité, nous espérons également l'avoir mis en évidence, de rendre les observations plus fines et les raisonnements plus rigoureux, ce qui lui confère un véritable pouvoir heuristique, puisque, même dans les domaines les plus connus, la méthodologie employée aboutit généralement à la mise à jour d'une foule de phénomènes jusqu'alors insoupçonnés. Ce que nous souhaitons enfin et surtout, c'est d'avoir donné au lecteur l'envie de compléter par la lecture d'autres ouvrages les bases d'une approche linguistique stimulante, qu'il pourra à son tour s'approprier, et peut-être même enrichir par ses propres observations.

## Bibliographie

- Les principaux articles d'A. Culioli sont rassemblés dans les deux ouvrages suivants

CULIOLI, A. (1991) Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations, Tome 1. Gap : Ophrys.

CULIOLI, A. (à paraître) Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations, Tome 2. Gap : Ophrys.

- On pourra également lire :

CULIOLI, A. (1971) « A propos d'opérations intervenant dans le traitement formel des langues naturelles », in *Mathématiques et Sciences Humaines*, 34. Paris : Gauthier-Villars, pp. 7-15.

CULIOLI, A. (1982) « Rôles des représentations métalinguistiques en syntaxe », XIII, Congrès International des linguistes, Tokyo. D.R.L. Paris VII, pp. 1-30.

CULIOLI, A. (1983) « A propos de Quelque », in Fisher, S. & Franckel, J.-J. (Eds) *Linguistique, énonciation. Aspect et détermination*. Paris : Éditions de l'E.H.E.S.S., pp. 21-29.

CULIOLI, A. (1983-84) Transcription du Séminaire de D.E.A. Paris VII, D.R.L. et Poitiers.

• Dans le domaine plus spécifique de l'anglais, on pourra consulter :

- les travaux de l'équipe de Janine Bouscaren :

BOUSCAREN, J., CHUQUET, J., DANON-BOILEAU, L. (1987) *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*. Gap : Ophrys.

BOUSCAREN, J. & alii (1982, 1984, 1989, 1991) *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*. Tomes I, II, IV, V, VI (à paraître). Gap : Ophrys.

BOUSCAREN, J. (1991) *Linguistique anglaise. Initiation à une grammaire de l'énonciation*. Gap: Ophrys.

BOUSCAREN, J., CHUQUET, J., DANON-BOILEAU, L. (1992) *Introduction to a Linguistic Grammar of English: an utterer-centered approach*, translated and adapted by Flintham, R. and Bouscaren, J., Gap : Ophrys.

CHUQUET, J. (1986) « To » et l'infinitif. Gap : Ophrys.

GILBERT, E. (1987) « May, Must, Can et les opérations énonciatives », *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, Tome III. Gap: Ophrys.

- les travaux de l'équipe des linguistes de Charles V : *Cahiers Charles V* (1979, 1984, 1991),

Tomes I, VI, XIII. Institut d'anglais et Université Paris VII.

- ainsi que les articles et ouvrages suivants

-

CHUQUET, H. & PAILLARD, M. (1987) *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais - français*. Gap : Ophrys.

DANON-BOILEAU, L. (1983) « This, That, Which, What et la construction de références », *Travaux CIREC XXXIX*, Méthodes en linguistique anglaise. Université de Saint-Étienne.

DANON-BOILEAU, L. (1987) *Énonciation et référence*, Collection « L'homme dans la langue ». Gap : Ophrys.

DUBOS, U. (1990) *L'explication grammaticale du thème anglais*. Paris : Nathan.

FLINTHAM, R. (1990) « Génitif et stabilité référentielle », in *Sigma*, n° 14. Université de Provence.

FUCHS, C. & LÉONARD, A.-M. (1979) *Vers une théorie des aspects*. Paris : Mouton.

GAUTHIER, A. (1980) « Opérations énonciatives et appropriation d'une langue étrangère en milieu scolaire - l'anglais à des francophones », Thèse de Doctorat d'État, Paris VII, in *Les langues modernes* (1981). Paris : APLV.

GROUSSIER, M.-L. et G. & CHANTEFORT, P. (1973) *Grammaire anglaise, thèmes construits*. Paris : Hachette.

GUILLEMIN- FLESCHER, J. (1981) *Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Problèmes de traduction*. Gap : Ophrys.

RIVIÈRE, C. (1981) « Is should a weaker must? », in *Linguistics* 18. CUP, pp. 179-195.

RIVIÈRE, C. (1983) « Modal Adjectives: Transformation, Synonymy and Complementation », *Lingua* 59, North Holland Publishing Company, pp. 1-45.



SOUESME, J.-C. (1992) *Grammaire anglaise en contexte*. Gap : Ophrys.

- La plupart des énoncés proposés sont attestés et ont été extraits des ouvrages suivants

BOUSCAREN, J. & CHUQUET, J. (1987) *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*. Gap : Ophrys (35, 36, 60, 61 et 62)

BRENTON, H. (1991) *Diving for Pearls*, Paladin (13 et 38)

CAIN, J. M. (1985) *The Five Great Novels of James M. Cain*, Picador (16, 19, 24 et 44)

*Collins Cobuild English Language Dictionary* (1987) London: Collins (31 et 66)

*Collins Cobuild English Grammar* (1990) London: Collins (58)

ELLIS, B. E. (1991) *American Psycho*, Picador (48 et 56)

LEECH, G. (1989) *An A-Z of English Grammar and Usage*. London : Edward Arnold (15)

McEWAN, I. (1980) *The Cement Garden*, Picador (40, 41, 42 et 43)

*Practical Gardening* (magazine) (1989) (47)

ROTH, P. (1990) « The Conversion of the Jews », in *Jewish American Stories*. Paris : Hatier (46 et 51)

WINTERSON, J. (1990) *Sexing the Cherry*. New York: Vintage (14, 22, 37 et 39)

- Tous les autres énoncés ont été inventés, mais ont été systématiquement soumis à un anglophone.